LES CARNETS DU VAIRAIS

Revue sur l'histoire et le patrimoine de Saint-Cosme-en-Vairais
publiée par l'association « *PATRIMOINE DU VAIRAIS* »
N° 7 septembre 2016

Du Vairais au Québec :
Histoire d'une émigration au XVIIe siècle

Le mot du président

Il y a plus de 370 ans a commencé l'une des plus belles pages d'histoire de notre commune : l'émigration vers la Nouvelle-France. C'est en effet en 1644, que Louis GASNIER et sa famille ont décidé de quitter le Vairais et traverser l'océan Atlantique pour commencer une nouvelle vie en Amérique.

Après eux, d'autres vont suivre. Ainsi, jusqu'en 1662, 36 personnes (hommes, femmes, enfants) partent à la découverte du nouveau monde. Aujourd'hui, leurs descendants (parfois célèbres) représentent plusieurs centaines de milliers de personnes au Québec, mais aussi dans d'autres régions du Canada comme l'Ontario ou le Yukon, et les Etats-Unis.

C'est donc leur histoire que nous vous invitons à découvrir dans ce nouveau numéro de notre revue « *Les Carnets du vairais* ». Nous avons souhaité aussi évoquer à travers ces pages, les liens qui continuent d'unir Saint-Cosme-en-Vairais et le Canada, et en particulier le Québec.

Bonne lecture
Jean-Yves TESSIER

Revue annuelle créée en 2010 et éditée par l'association « PATRIMOINE DU VAIRAIS »

Siège social : Mairie 53 bis, rue Nationale
72110 Saint Cosme en Vairais

patrimoineduvairais@orange.fr
www.patrimoineduvairais.fr

Rédacteur en chef : Jean-Yves TESSIER

Comité de rédaction : José BORENCE, Gilles DUCLUZEAU, Mathieu FERRADOU, Pierre FORTIN, Jacques LEGENDRE, Yvette SOURDILLE et Gérard ZANNI

Photographies: Sauf mention contraire, les photographies sont de l'association « PATRIMOINE DU VAIRAIS »

Maquette: Association « PATRIMOINE DU VAIRAIS »

Impression: Graphic Ouest 72 110 Rouperroux-Le-Coquet

© 2016 PATRIMOINE DU VAIRAIS
Dépôt légal: Septembre 2010
ISSN: 2112-3330

Tirage: 150 ex. Prix: 8,00 € TTC

Sommaire

P.3 : *Le Vairais au milieu du XVIIe siècle*

P.5 : *Des émigrants partis du Vairais vers le Québec entre 1644 et 1662*

P.7 : *Liste des émigrants partis du Vairais vers le Québec entre 1644 et 1662*

P.8 : *Du Vairais au Saint-Laurent : un voyage long et périlleux*

P.11 : *La Nouvelle-France au milieu du XVIIe siècle*

P.15 : *Carte des lieux d'installation en Nouvelle-France*

P.16 : *La vie des colons en Nouvelle-France*

P.18 : *Portraits des émigrants du Vairais*

P.26 : *Deux localités québécoises fondées par des émigrants du Vairais*

P.27 : *Des lieux de mémoire au Québec*

P.28 : *Des lieux de mémoire à Saint-Cosme-en-Vairais*

P.30 : *Québec nous nous souvenons !*

Le Vairais au milieu du XVIIe siècle

Le Vairais est une petite région du Haut Maine limitrophe du Perche. Il comprend les paroisses de Saint-Cosme-de-Vair, Notre-Dame-de-Vair, Champaissant, Contres, et très certainement celles de Rouperroux-le-Coquet, Pouvrai et Bellou-le-Trichard (ces deux dernières étant situées dans le Perche). L'étude des émigrants vers la Nouvelle-France au XVIIe siècle ne porte que sur les quatre premières paroisses, c'est-à-dire celles qui forment aujourd'hui la commune de Saint-Cosme-en-Vairais. Sous l'Ancien Régime, le Vairais était situé à la limite des généralités de Tours et d'Alençon comme l'atteste la pyramide d'Igé construite en 1735, et une ancienne borne de généralité érigée en 1738. Le Vairais était traversé par la route royale reliant Paris au Mans.

La pyramide d'Igé

Au milieu du XVIIe siècle, le Vairais comprenait un peu plus de 2100 habitants si l'on en juge par les actes de baptêmes recensés dans les registres paroissiaux. La paroisse la plus peuplée était celle de Notre-Dame-de-Vair avec environ 880 habitants devant celle de Saint-Cosme-de-Vair avec 700 habitants. Champaissant et Contres avaient respectivement 350 et 230 habitants. La population était éparse sur ce territoire, les bourgs étant alors peu développés, une majorité des habitants vivant dans des hameaux. Près de 90% des habitants étaient des paysans, mais on trouve aussi des professions artisanales (charpentier, maçon, tailleur d'habits …) ou commerciales (aubergiste, boucher …).

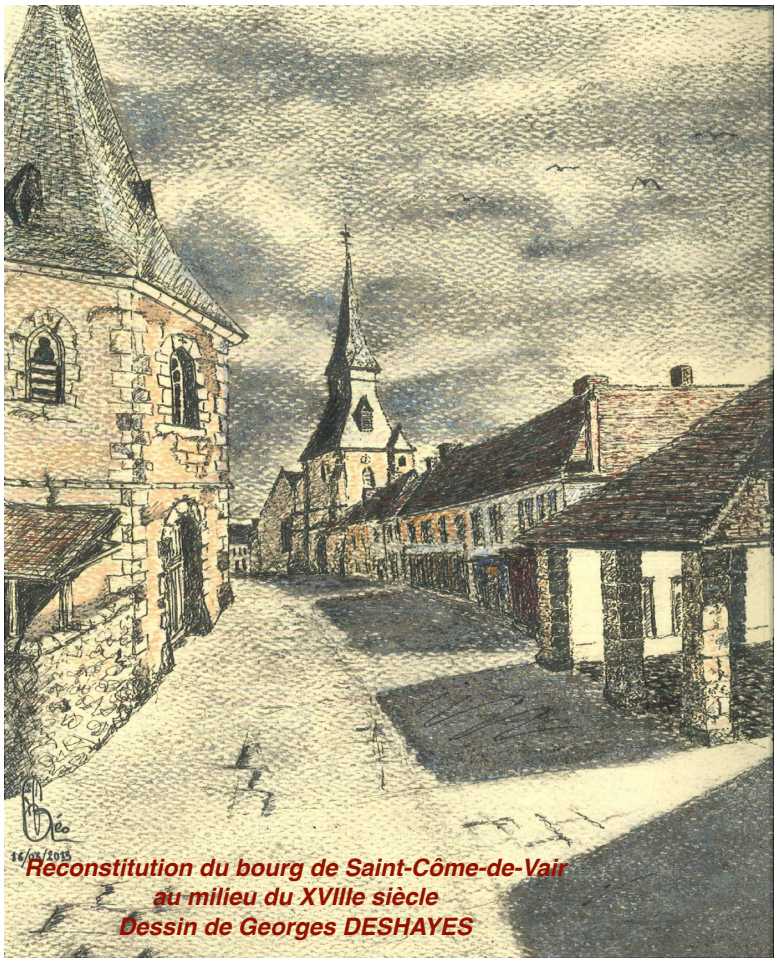
Reconstitution du bourg de Saint-Côme-de-Vair
au milieu du XVIIe siècle
Dessin de Georges DESHAYES

A cette époque, il n'y avait que trois villages pour quatre paroisses. En effet, le village de Vair (ou Ver) était formé de deux paroisses, Saint-Cosme-de-Vair et Notre-Dame-de-Vair. La première s'étendait essentiellement à l'est et au sud de la route royale, alors que la seconde était plutôt localisée à l'ouest et au nord de cette même route. Le bourg de Vair s'est développé de part et d'autre de cette route avec des maisons alignées de chaque côté, certaines étant accessibles par des venelles. Les églises des deux paroisses étant pratiquement face à face (l'église actuelle et l'église Notre-Dame-de-Vair étant aussi nommée Notre-Dame-de-Convoise située sur l'actuelle place des Promenades et démolie au début du XIXe siècle). Les deux édifices ont des origines médiévales, la première ayant été construite fin XIe – début XIIe siècle, et la seconde au XIIIe siècle. Un cimetière était attenant à chacune de ces églises. Face à l'église Notre-Dame se trouvait la halle construite certainement au début du XVIIe siècle. Elle servait de lieu de vente pour les foires et marchés, et une salle à l'étage était utilisée pour rendre

la justice seigneuriale. Un peu plus loin était située l'auberge du « *Cheval Blanc* », qui faisait également office de relais de poste. Les voyageurs empruntant la route royale menant à Paris pouvaient s'y reposer et s'y restaurer. Au milieu du XVIIe siècle, cette auberge appartenait à Gervais LAVIE, le grand-père maternel de Julien FORTIN parti pour la Nouvelle-France en 1650. Enfin, à l'angle de la route royale et de celle menant à Mamers se trouvait la léproserie (ou maladrerie) construite en 1180 et la chapelle Saint-Maur. Les revenus de cette léproserie étaient utilisés pour soigner les malades ou pour aider les pauvres. Dans le bourg de Champaissant, quelques maisons sont regroupées autour de l'église Saint-Gilles (fin XIe – début XIIe siècle), alors que le bourg de Contres est organisé le long de deux rues, l'église Saint-Augustin (début XVIe siècle) se trouvant à l'intersection des deux.

L'église de Contres

Nef de l'église de Saint-Cosme

Chacune des quatre paroisses est desservie par un prêtre, souvent assisté d'un vicaire. Au milieu du XVIIe siècle, Jean MOREAU est le curé de Saint-Cosme. A sa mort en 1653, il est remplacé par Charles PIVARD. Jacques RADDE est curé de Notre-Dame entre 1637 et 1676. De 1645 à 1708, Léon LIGER est curé de Champaissant, alors qu'Elie Le DUC est curé de Contres de 1640 à 1671. Les paroisses sont administrées par un procureur de fabrique. Elles sont cependant sous l'autorité d'un seigneur laïc ou parfois religieux comme c'est le cas pour Notre-Dame-de-Vair. Celle-ci dépendait en effet du prieuré de Convoise. Fondé vers 1280, il était situé à 3,5 kilomètres à l'ouest du bourg de Vair, et il était rattaché à l'abbaye de La Couture au Mans. La paroisse Saint-Cosme-de-Vair était placée sous l'autorité des seigneurs de l'Etang, dont le château se situait sur la route de Nogent-le-Bernard. Au milieu du XVIIe siècle, Jacques Ier DU BOIS DES COURS est le seigneur de l'Etang. Son fils, Jacques II, lui succède à sa mort en 1651. Le domaine de la seigneurie de l'Etang s'étend sur plus de 280 hectares au XVIIe siècle. A cette même époque, la paroisse de Champaissant appartenait à Charles DE FROMONT, seigneur de Forbonnais, dont le château était localisé à 1,6 kilomètre au sud-ouest de l'église. Quant à la paroisse de Contres, elle appartenait au seigneur de Chansonnay, dont le manoir était situé sur la route qui mène à Nogent-le-Bernard. Il était lui même le vassal du seigneur de l'Etang.

L'église de Champaissant

Des émigrants partis du Vairais vers le Québec entre 1644 et 1662

Au XVIIe siècle a été écrite une extraordinaire page d'histoire de notre région : l'émigration vers la Nouvelle-France. Ces émigrants quittent le Vairais, leurs familles et leurs amis pour aller vivre dans des contrées lointaines et inconnues. Ils contribuent ainsi à la naissance d'une nouvelle nation, le Canada et plus particulièrement le Québec. Ils ont fait de Saint-Cosme-en-Vairais l'un des trois principaux foyers d'émigration du Perche (après Mortagne-au-Perche et Tourouvre) et le second du département de la Sarthe après La Flèche.

Qui sont ces émigrants ?

L'histoire des émigrants du Vairais est rattachée à celle de l'émigration percheronne. Entre 1621 et 1699, 305 Percherons sont partis en Nouvelle-France. Bien que ne représentant qu'environ 5% de l'émigration française vers le Québec, ils font partie des premiers colons de la belle province et constituent ainsi le fondement du peuplement de la Nouvelle-France. La plupart sont restés, seuls 20% ont choisi de rentrer au pays. De 1644 à 1662, 36 personnes sont parties du Vairais. Elles représentent 5 familles avec enfants et 19 célibataires (dont 3 frères et sœurs). Leur moyenne d'âge est d'un peu plus de 23 ans. Ce sont tous des gens modestes. Ils sont paysans, charpentiers, meuniers, boulangers, bouchers ou tailleurs d'habits. Ils habitaient les paroisses de Saint-Cosme-de-Vair, Notre-Dame-de-Vair ou Champaissant au moment de leur départ, mais certains sont nés parfois dans des paroisses voisines comme Contres, Saint-Pierre-des-Ormes, Igé ou Pouvrai.

Ces émigrants s'appellent GASNIER, BOUCHARD, FORTIN, ROCHERON, ROUILLARD, BISSON, ROULOIS, LEREAU, MAUFAY, DODIER, CHAVIN, LHOMME, ROYER, GAULIN, BOULARD ou GARNIER. Tous ces pionniers ont fait souche de l'autre côté de l'Atlantique, aucun n'a fait le choix de rentrer. Leurs noms sont encore présents en Amérique du Nord avec leurs centaines de milliers de descendants vivant au canada ou aux Etats-Unis, même si l'orthographe a parfois changé. Ainsi le nom ROCHERON est devenu ROCHON, LEREAU a parfois été transformé en LHEUREUX. Les descendants de François GARNIER vivant dans l'Etat du Maine aux Etats-Unis s'appellent GRENIER.

Pourquoi sont-ils partis ?

Les motivations de ces pionniers pour tenter une telle aventure sont diverses : recherche d'une vie meilleure pour les uns, alors que la population de nos régions est régulièrement victime de famines, de disettes ou d'épidémies (comme la peste de 1627-1628 à Contres), goût de l'aventure pour les autres. Toujours est-il que c'est à l'initiative de Robert GIFFARD, médecin-apothicaire de Mortagne-au-Perche, que 36 personnes partent des paroisses de Saint-Cosme-de-Vair, Notre-Dame de-Vair et Champaissant vers la Nouvelle-France.

L'ancienne auberge du Cheval Blanc (actuelle maison 100, rue Nationale)

Robert GIFFARD est parti pour le Canada en 1621. Rentré en France en 1627, il repart en 1634 après que le traité de Saint-Germain-en-Laye ait restitué le Canada à la France au détriment des Anglais. Il obtient la seigneurie de Beauport de la part de la Compagnie des Cent-Associés (appelée aussi Compagnie de la Nouvelle-France, elle est fondée par Richelieu en 1627 pour la colonisation de la Nouvelle-France). Robert GIFFARD recrute alors des colons percherons. C'est ainsi qu'il tient des réunions à l'Auberge du Cheval Blanc (actuellement

100 rue Nationale) à Saint-Cosme-de-Vair pour convaincre des personnes de partir. Parmi elles, certaines signaient un contrat d'engagement de trois ans. Ce fut le cas de Simon et Gervais ROCHERON en 1657 et de Jean GAULIN en 1660. Ce contrat était fait devant un notaire (souvent à Tourouvre). L'engagé se voyait offert la traversée, il recevait un salaire de 50 à 75 livres par an, il était nourri et logé. A l'issue des trois ans, deux options s'offrait à lui. Soit il rentrait en France auquel cas le voyage du retour lui était offert. Soit il restait en Nouvelle-France et obtenait une terre en concession. Ceux qui ne signaient pas de contrat d'engagement, devaient effectuer le voyage à leurs frais.

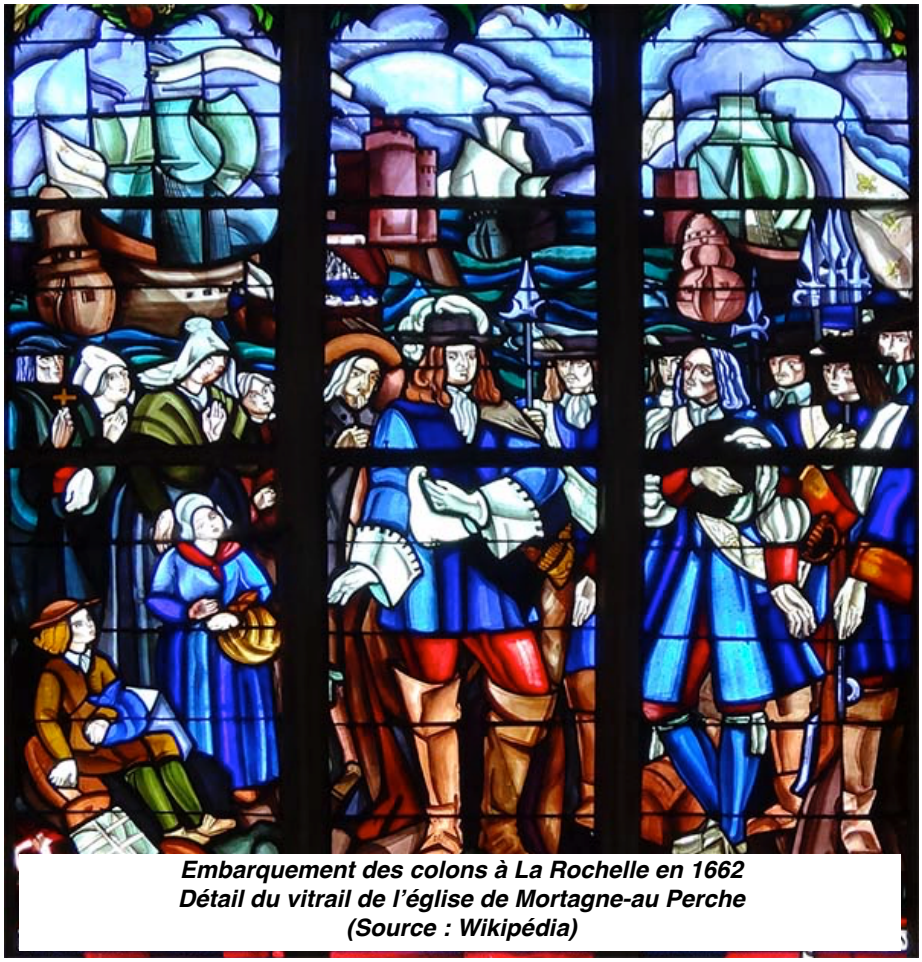

Embarquement des colons à La Rochelle en 1662
Détail du vitrail de l'église de Mortagne-au Perche
(Source : Wikipédia)

Où ont-ils embarqué ?

Les colons partis pour la Nouvelle-France pouvaient embarquer dans différents ports français de la Manche ou de l'Atlantique, les deux principaux étant La Rochelle et Dieppe. Pour la plupart, il est difficile de connaître leur port d'embarquement et encore plus le navire sur lequel ils ont voyagé. Parmi les 36 personnes partis du Vairais, nous ne connaissons le port d'embarquement et le navire (pas toujours de façon certaine) que pour 15. En 1644, Louis GASNIER est le premier à partir avec sa femme et sa fille. Ils embarquent à La Rochelle sur « *Le Saint-Clément* » ou sur « *La Vierge* ». Entre le mois de juillet et de septembre 1650, Gervais BISSON, Claude BOUCHARD et Julien FORTIN embarquent dans le port de Dieppe. Or, au cours de cette période trois navires sont partis à destination de Québec : « *Le Saint-Jean* », « *Le Chasseur* » et « *Le Cardinal* » . Le second navire étant celui de Robert GIFFARD, il est fort probable qu'ils aient voyagé à bord du « *Chasseur* ». En 1653, Pierre GASNIER et sa famille, ainsi que Charles POULIOT, ont embarqué à Dieppe, peut-être à bord du « *Patriarche Abraham* ». En 1657, deux frères et une sœur (Simon ROCHERON, Gervais ROCHERON et Marie ROCHERON) ont traversé l'Atlantique à bord du bateau « *Le Saint-Sébastien* » après être partis de La Rochelle.

Le port de La Rochelle au XVIIIe siècle

Liste des émigrants partis du Vairais vers le Québec entre 1644 et 1662

Année de départ	Nom - Prénom	Âge	Paroisse de naissance	Paroisse d'habitation au moment du départ	Port d'embarquement
1644	GASNIER Louis	32 ans	Igé	Saint-Cosme-de-Vair	La Rochelle
1644	MICHEL Marie	28 ans	Saint-Martin-du Vieux-Bellême	Saint-Cosme-de-Vair	La Rochelle
1644	GASNIER Louise	2 ans	Igé	Saint-Cosme-de-Vair	La Rochelle
1649	ROUILLARD Antoine	33 ans	Saint-Cosme-de-Vair	Saint-Cosme-de-Vair	
1650	BOUCHARD Claude	26 ans	Saint-Cosme-de-Vair	Saint-Cosme-de-Vair	Dieppe
1650	BISSON Gervais	48 ans	Contres	Saint-Cosme-de-Vair	Dieppe
1650	FORTIN Julien	29 ans	Notre-Dame-de-Vair	Notre-Dame-de-Vair	Dieppe
1652	BISSON Florent	36 ans	Contres	Saint-Cosme-de-Vair	
1652	YVON Jeanne	32 ans	Saint-Cosme-de-Vair	Saint-Cosme-de-Vair	
1652	BISSON Mathurine	15 ans	Saint-Cosme-de-Vair	Saint-Cosme-de-Vair	
1652	BISSON Michel	13 ans	Saint-Cosme-de-Vair	Saint-Cosme-de-Vair	
1652	LEREAU Marie	29 ans	Saint-Cosme-de-Vair	Saint-Cosme-de-Vair	
1652	BISSON Gervais	10 ans	Pouvrai	Saint-Cosme-de-Vair	
1652	BISSON Antoine	6 ans	Pouvrai	Saint-Cosme-de-Vair	
1652	MAUFAY Pierre	27 ans	Igé	Saint-Cosme-de-Vair	
1652	ROULLOIS Michel	33 ans	Saint-Pierre-des-Ormes	Notre-Dame-de-Vair	
1652	MALINE Jeanne	43 ans	Saint-Pierre-des-Ormes	Notre-Dame-de-Vair	
1652	ROULLOIS Jacqueline	9 ans	Notre-Dame-de-Vair	Notre-Dame-de-Vair	
1652	ROULLOIS Madeleine	5 ans	Notre-Dame-de-Vair	Notre-Dame-de-Vair	
1653	GASNIER Pierre	43 ans	Igé	Saint-Cosme-de-Vair	Dieppe
1653	ROSEE Marguerite	39 ans	Jauzé	Saint-Cosme-de-Vair	Dieppe
1653	GASNIER Louis	10 ans	Saint-Cosme-de-Vair	Saint-Cosme-de-Vair	Dieppe
1653	GASNIER Pierre	8 ans	Saint-Cosme-de-Vair	Saint-Cosme-de-Vair	Dieppe
1653	GASNIER Nicolas	2 ans	Courcival	Saint-Cosme-de-Vair	Dieppe
1653	POULIOT Charles	25 ans	Saint-Cosme-de-Vair	Saint-Cosme-de-Vair	Dieppe
1655	LEREAU Simon	31 ans	Igé	Saint-Cosme-de-Vair	
1656	DODIER Jacques	19 ans	Champaissant	Champaissant	
1657	ROCHERON Simon	24 ans	Saint-Cosme-de-Vair	Champaissant	La Rochelle
1657	ROCHERON Gervais	23 ans	Saint-Cosme-de-Vair	Champaissant	La Rochelle
1657	ROCHERON Marie	18 ans	Saint-Cosme-de-Vair	Champaissant	La Rochelle
1658	CHAVIN René	?	Saint-Cosme-de-Vair	Saint-Cosme-de-Vair	
1658	LHOMME Michel	31 ans	Notre-Dame-de-Vair	Notre-Dame-de-Vair	
1659	ROYER Jean	24 ans	Notre-Dame-de-Vair	Notre-Dame-de-Vair	
1660	GAULIN Jean	27 ans	Saint-Martin-du Vieux-Bellême ?	Saint-Cosme-de-Vair	
1661	BOULARD Martin	22 ans	Saint-Cosme-de-Vair	Saint-Cosme-de-Vair	
1662	GARNIER François	24 ans	Notre-Dame-de-Vair	Saint-Cosme-de-Vair	

Du Vairais au fleuve Saint-Laurent : un voyage long et périlleux

Je m'appelle Simon ROCHERON, je suis né à Saint-Cosme-de-Vair en 1633, j'y ai été baptisé en l'église Notre-Dame le 6 février1633. Les séquelles des terribles guerres de religion, les maladies, les disettes , le manque d'avenir même pour un

Le port de Dieppe au XVIIIe siècle (Source : www.portdedieppe.fr

compagnon confirmé, sans compter les aides, les tailles, gabelles et autres dîmes, tout nous pousse Gervais mon frère, d'un an mon cadet, ma soeur benjamine Marie, 6 ans plus jeune, et moi, à tenter l'aventure de la Nouvelle-France comme l'ont fait avant moi les GASNIER, ROUILLARD, FORTIN ou BOUCHARD. Nous sommes partis pour le Québec au printemps 1657, les départs pour le Québec ne se faisaient qu'entre avril et juillet pour des raisons climatiques et de longueur de jours. Au XVIIe siècle, la navigation de haute mer ne se faisait que de jour et les icebergs étaient fréquents dès août- septembre à l'embouchure du Saint Laurent. La route du sud était sans doute plus agréable mais de nombreux bateaux de guerre ou corsaires de nations ennemies y croisaient, sans compter, pire encore, les pirates.

D'abord il faut rejoindre un port d'embarquement soit Dieppe, Le Havre, Brest ou La Rochelle nouvellement libéré du siège que lui imposait le Cardinal de Richelieu. Pour nous ce fût La Rochelle, sur le « *Saint Sébastien* » des capitaines Jean et Guillaume POULET. Le périple dure trois semaines. Les plus fortunés y vont en coche, les autres, les plus nombreux iront à pieds. Il faudra ne garder que l'indispensable et vendre tout le reste pour de simples raisons d'encombrement et pour financer le voyage. Certains partent en charrette et vendent leurs biens au port mais là, attention aux escrocs et autres aigrefins. Il n'y a pas de compassion pour les miséreux ! Les routes ne sont pas sûres dans nôtre siècle, il faudra préférer cheminer en groupe. Arrivés au port, il n'y a plus qu'à patienter, attendre que le bateau soit prêt, l'équipage enrôlé, les marchandises chargées et arrimées à fond de cales, les passagers au complet et leur traversée payée. Le passage coûte à peu près la moitié d'une année de travail pour un ouvrier qualifié, soit une quarantaine de livres. Mon frère Gervais et moi-même avons eu la chance de signer, auprès de Maître Le Maréchal, notaire à Dieppe, un contrat de 80 livres par an pour 3 ans avec une avance de 45 livres qui nous assurait un pécule, le gîte et le couvert pour notre installation au Québec. L'attente peut durer plusieurs semaines. Les économies fondent vite à l'auberge. Puis, un jour, un coup de canon, c'est l'embarquement !

L'embarquement, oui, mais pas le départ. Il faut encore attendre dans l'avant-port : la bonne marée, le bon vent, l'absence de bateaux hostiles … et ça sera la grande traversée pour la Nouvelle-France. Comment faire tenir une centaine de personnes sur un navire de 100 pieds par 30 (30 m x10 m) ? Les conditions de vie sur un si petit espace pendant deux mois minimum sont très dures. L'exaltation du voyage retombe très vite. Les premiers désagréments du mal de mer se font sentir, ils n'épargnent que peu de terriens. L'atmosphère devient rapidement irrespirable. Les marins sont souvent hostiles aux passagers ordinaires, ils leur prennent de la place, sont inaptes aux manoeuvres, sont des bouches inutiles en cas de rationnement et pour couronner le tout comme chacun le sait, du mousse au capitaine, les femmes et les filles portent malheur sur un bateau en mer ! Les passagers vivent et dorment dans l'entrepont sur des paillasses qu'ils roulent le jour. Les plus fortunés peuvent se payer des cadres, sorte de paravent de toile, qui assurent une intimité toute relative. les matelots, quant à eux, se partagent des « branles », hamacs, suspendus au plafond de l'entrepont. Ils y dorment tout habillés même trempés au retour d'un quart sous la pluie. Les migrants et les marins ne sont pas les seuls êtres vivants à se partager l'entrepont. A l'avant dans les « gattes » près de la cambuse, il faut rajouter quelques animaux de basse cour : poules, oies, canards, et même cochons vaches ou chevaux, qui

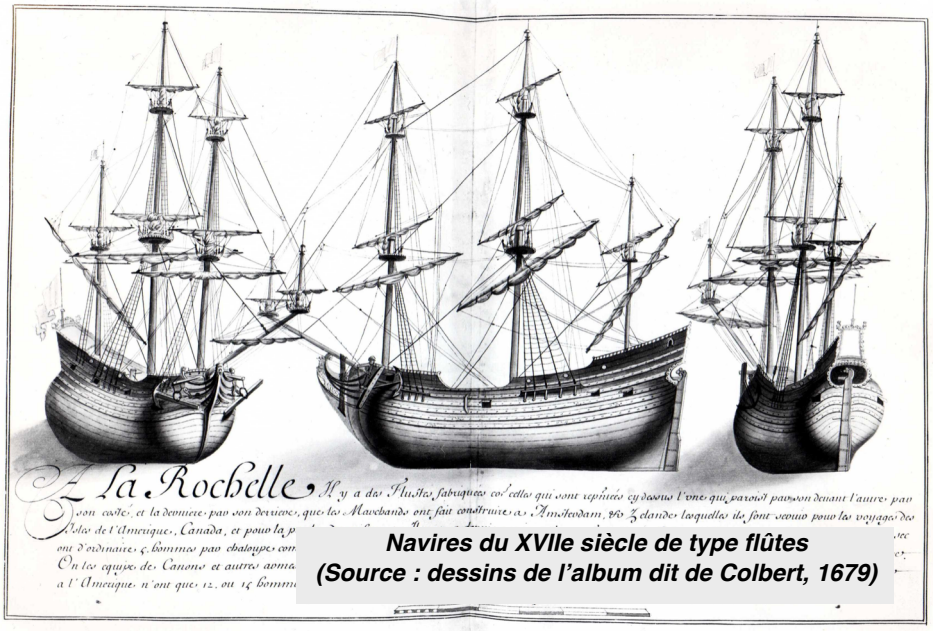

Navires du XVIIe siècle de type flûtes (Source : dessins de l'album dit de Colbert, 1679)

assureront la table du capitaine ou des commandes de colons. Plus tard viendront les rats rendus hardis par la faim. Les passagers, hôtes du capitaine, sont mieux lotis. Les plus humbles sont hébergés avec les quartiers maîtres dans le

Une naissance pendant la traversée

Les conditions de navigation sont particulièrement difficiles et tous les passagers n'arrivent pas vivant en Nouvelle-France. Cependant, parmi les 36 pionniers partis du Vairais tous sont arrivés à destination. Parfois même, il arrive qu'un enfant naisse au cours de la traversée. Ainsi, quand Louis GASNIER part pour la Nouvelle-France en 1644, sa femme Marie MICHEL est enceinte. Une fille, prénommée Marie, naît au cours du voyage. Elle est baptisée à Québec le 20 septembre 1644.

château avant, les plus aisés, les hôtes de marque logent avec le capitaine et ses officiers dans le château arrière où ils occupent des cabines. Là encore, il faut voir que sur un navire chaque pouce carré est utilisé au maximum. Les couchages à la proue sont des petits lits clos coincés entre des éléments de charpente tandis qu'à l'arrière on peut avoir quelques cabines d'un luxe très relatif, une petite table et un siège qui s'avèrent être de redoutables projectiles en cas de gros temps.

La vie de tous les jours est d'un ennui qui peut devenir mortel rythmée par la cloche des six quarts. La journée commence à quatre heures du matin par la toilette, celle du bateau. Quand elle est terminée vers six heures, l'aumônier, un prêtre ou par défaut le capitaine, dit la prière du matin devant l'équipage et les passagers réunis sur le pont. La prière se termine par un « *Vive Le Roy* » poussé par toute l'assemblée. Vient ensuite le déjeuner, une galette très nourrissante mais très dure, si dure qu'on doit la ramollir dans l'eau. L'eau douce est un bien très précieux à bord, elle est contenue dans des tonneaux gardés à clef par le second et rationnée dès le départ. Si elle est bonne au début de la traversée, elle devient vite exécrable elle prend le goût du tonneau et grouille de larves. On la coupe généralement de vin ou de cidre pour la boire. Pour la cuisine, on lui préfère l'eau de mer. On ne se sert jamais de l'eau douce pour se laver ou laver son linge, tout ceci se fait une fois par semaine, le samedi, à l'eau de la mer Océane du Nord. Comme la nudité est interdite et punissable du fouet, la toilette est toute théorique. Les repas sont pris assis par terre s'il fait beau sur le pont supérieur par mauvais temps dans l'entrepont et par très mauvais temps on mange froid, on n'allume pas les feux, trop dangereux. Les repas sont composés de bouillie de fèves, de pois, d'avoine ou de maïs additionné de graisse ou d'huile dans laquelle cuit de la viande salée de porc ou de boeuf ou de poisson . Tout le monde mange la même chose en même temps, sauf à la table du capitaine qui est plus riche. Le diner est servi vers 10 heures, le souper vers quatre heures. Les jours maigres la viande est remplacée par de la morue ou du fromage. Les rations sont abondantes en temps normal, mais si le voyage se prolonge, ce qui est fréquent on descend à demie voire quart de ration, eau comme aliment. Entre les repas, nous autres passagers n'avons rien à faire. Il faut tuer le temps dans l'obscurité de l'entrepont en conversation, jeux de hasard, chants. Sur un navire, il n'y a pas de flamme libre, trop dangereux, l'incendie en pleine mer est une hantise de chacun, fumer la pipe est interdit. On chique ou on prise. Le peu de lumière naturelle et d'air qui nous parviennent, proviennent des panneaux d'écoutille, qui sont en caillebotis quelquefois, très rarement des sabords que les matelots sont autorisés à ouvrir. L'air est irrespirable de crasse, d'odeurs de vomissures, d'urine et d'excréments, des litières des bêtes non curées. L'humidité glaciale, qui imprègne tout, nous mine le moral. Nous ne sommes autorisés à monter sur le pont qu'en cas de beau temps, et si ça ne gêne pas les manoeuvres, alors nous pouvons pécher. Quelquesfois, si une des montagnes de glace flottante ne dérive pas trop loin, on va avec une chaloupe « cueillir de l'eau ». Vers 22 heures, c'est l'extinction des feux, le silence absolu et l'interdiction de circuler. On ne dort guère du fait des changements de quarts toutes les quatre heures. Dans un si petit espace, avec une telle atmosphère froide et humide où tout est moite et souillé, la maladie est obligatoire. Je ne vous parle pas des furoncles, abcès, vermine, blessures qui sont les bobos quotidiens. La première maladie non mortelle, mais terriblement éprouvante, c'est le mal de mer. En plus, ça pollue l'atmosphère ! La seconde qui peut être mortelle, liée à la nourriture et à l'eau corrompue, c'est la fièvre rouge (typhus), qui tenaille les entrailles, d'autant moins facile à gérer que les poulaines (toilettes) réservées aux hommes sont situées sur le pont du gaillard d'avant au pied du mât de beaupré. Les femmes et tout le monde par gros temps font dans les bailles, sortes de seaux que l'on vide par dessus bords, s'ils ne versent pas avant ! Ces deux maladies affaiblissent les corps et les âmes. Ajoutez à cela la promiscuité et l'ennui, certains deviennent maniaques. Le problème est réglé par une bonne correction ou des bains d'eau de mer glacée, c'est selon. D'autres virent à la mélancolie, il faut les surveiller pour qu'ils ne se suicident pas mais parfois ils disparaissent … D'autres encore deviennent violents. Ceux là, le capitaine les jettent aux fers à fond de cales. La dernière maladie apparaît au bout de deux mois de mer. On ne sait pas pourquoi les membres gonflent, les os deviennent douloureux, les gencives saignent, puis les dents se déchaussent et plus le temps de traversée s'allonge plus nombreux sont les malades et les morts. Cette dernière maladie, si elle n'est pas trop avancée, généralement s'estompe en quelques jours lorsque les gens débarquent à terre. La mort est fréquente sur les bateaux. Il est considéré comme normal que l'on perde un homme sur huit ou dix. Les morts sont jetés à la mer enveloppés dans un sac fait de vieille toile à voile, une pierre du lest de la cale attachée aux pieds. Les biens en cale sont gardés et restitués aux familles lors du voyage de retour.

Arrivée à Québec des bateaux en provenance de France, 1660
Peinture de Lawrence R. BATCHELOR)

Les babioles de l'entrepont et la nourriture sont distribués. Il m'a été conté par un matelot qu'un navire avait perdu plus de la moitié de ces hommes tant marin que passagers aussi bien de maladie que de faim lors d'une traversée qui avait pris quatre mois, et le bateau devenait à peine manoeuvrable faute de gens compétents et suffisamment solides !

Enfin, au bout de jours et de nuits interminables à trembler de froid et de peur, nous voyons des myriades d'oiseaux annonciateurs de la terre. Ce n'est pas encore la Nouvelle-France, c'est le Grand Banc, Terre Neuve. Nous pouvons enfin faire de l'eau, mais attention la navigation y est dangereuse. Des glaces dérivent et les brouillards sont si épais que l'on a du mal à voir le gaillard d'avant depuis le grand mât. Les guetteurs scrutent dans l'épaisse grisaille avec angoisse. Une collision si près du but serait terriblement injuste ! Puis, grâce à Dieu, après avoir bravé les derniers écueils, vaincus les derniers courants, triomphé de l'ultime tempête, enfin nous arrivons. La Belle Province est devant nous. Il nous aura fallu trois mois de mer seulement, toute la famille est au complet, ce fut un bon voyage ! Il n'y a pas d'épidémie à bord, nous échappons à la quarantaine, ce serait quarante jours de plus enfermés sur ce bateau. Nous débarquons à Tadoussac. Le fret et nous même arriveront à Québec à l'aviron sur de grandes barges à fond plat. Seuls quelques hardis capitaines se risquent à remonter le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Québec, le courant y est très puissant et le lit du fleuve est parsemé de bancs de sables nombreux et changeants, qui rendent la navigation à la voile très périlleuse. De nombreuses épaves jalonnent les berges et les transforment en un véritable cimetière marin ! Ces courageux marins sont salués, à leur arrivée, d'un coup de canon tiré de la forteresse de la ville. La remontée du fleuve serait plus simple si le vent était à l'est, mais c'est synonyme de tempête, alors… Il faut compter une quinzaine de jours pour rallier Tadoussac à Québec. Une nouvelle vie commence espérons qu'elle nous apporte la prospérité !

Ci-dessus : Drapeau de la marine marchande du Canada entre 1600 et 1663

Ci-dessous : gravure de Québec vers 1700

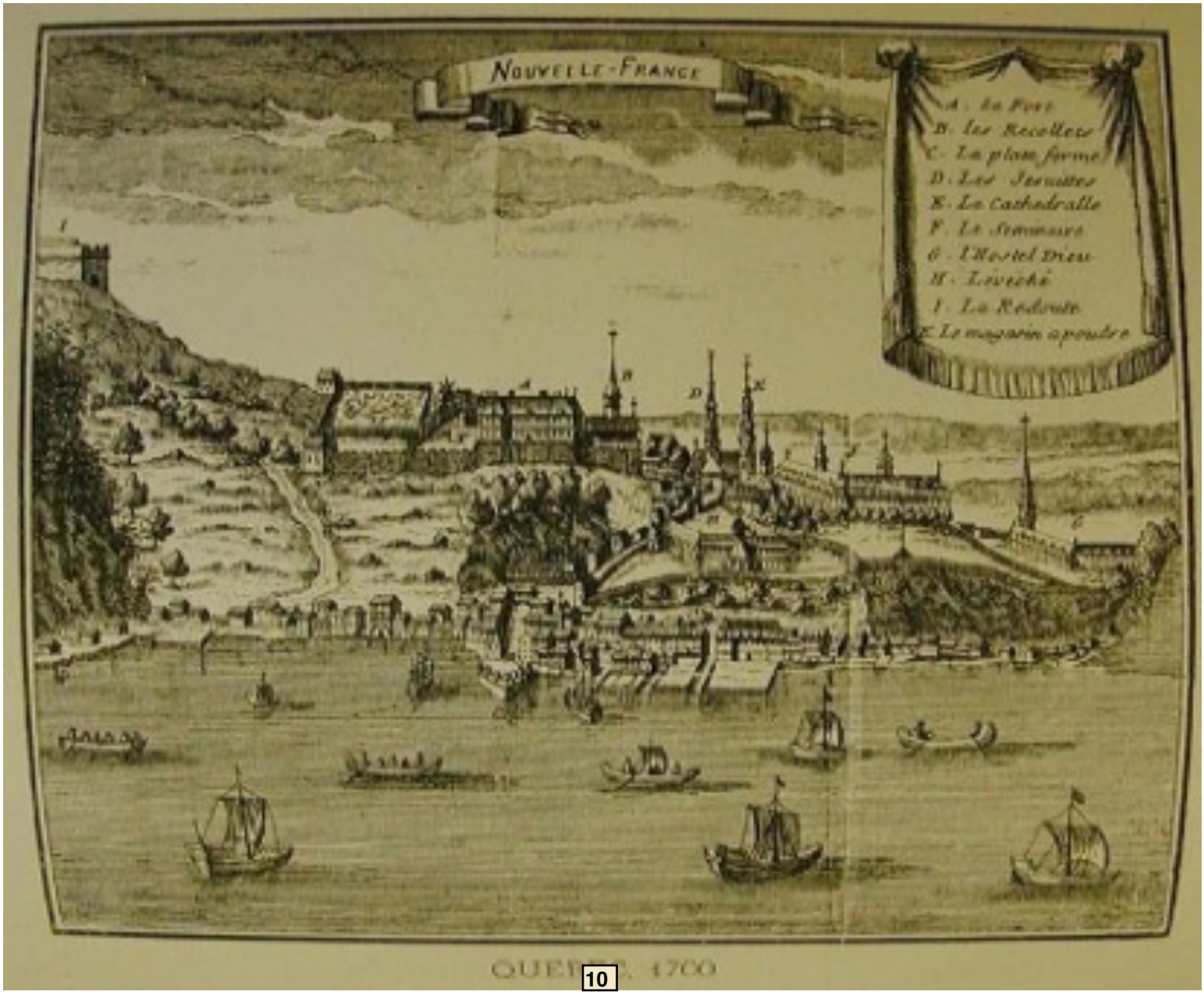

Le Nouvelle-France au milieu du XVIIe siècle

Chronologie de l'histoire de la Nouvelle-France de 1534 à 1763

1534 : Jacques CARTIER explore le golfe du Saint Laurent et prend possession du Canada au nom du roi de France
1600 : Fondation de Tadoussac
1608 : Samuel de CHAMPLAIN fonde le fort de Québec
1617 : Arrivée de Louis HEBERT, premier colon de la Nouvelle-France, avec sa femme et ses trois enfants
1621 : Robert GIFFARD, originaire d'Autheuil dans le Perche et médecin-apothicaire à Mortagne-au-Perche, s'installe en Nouvelle-France
1625 : Arrivée des Jésuites à Québec
1627 : Louis XIII introduit le système seigneurial en Nouvelle-France
1627 : Création de la compagnie des Cent-Associés par Richelieu
1629-1631 : Québec est aux mains des Anglais
1632 : Le traité de Saint-Germain-en-Laye accorde le Canada à la France
1633 : Fondation de Trois-Rivières
1641 : Début de la guerre contre les Iroquois
1642 : Départ des premiers colons de La Flèche dans le Maine
1642 : Fondation de Ville-Marie (Montréal) par Paul CHOMEDEY de MAISONNEUVE et Jeanne MANCE
1644 : Arrivée de Louis GASNIER et sa famille, premiers colons en provenance du Vairais
1662 : Arrivée de François GARNIER, dernier colon en provenance du Vairais
1663 : Arrivée des premières filles du roi
1665 : Arrivée à Québec du régiment Carignan-Salière
1672 : Louis GASNIER dit BELLAVANCE, originaire de Saint-Cosme-de-Vair, fonde Cap Saint-Ignace
1675 : Claude BOUCHARD, originaire de Saint-Cosme-de-Vair, fonde Petite-Rivière-Saint-François
1701 : Signature de la Grande Paix de Montréal entre 39 chefs amérindiens et les Français
1759 : Bataille des Plaines d'Abraham, défaite de MONTCALM contre les Anglais qui prennent Québec
1763 : La France perd le Canada à la suite du traité de Paris

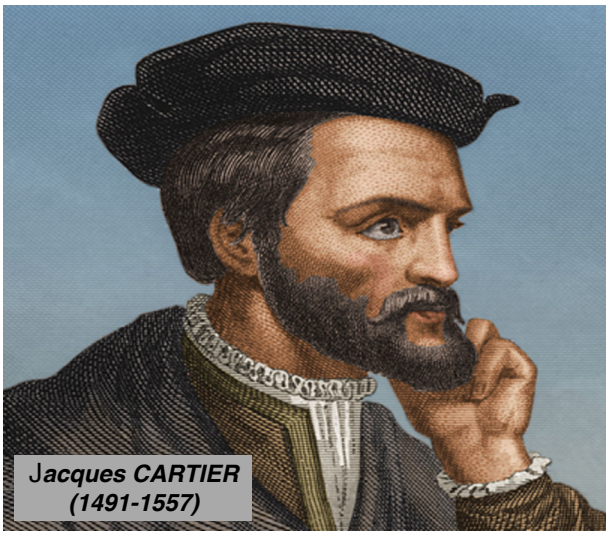
Jacques CARTIER (1491-1557)

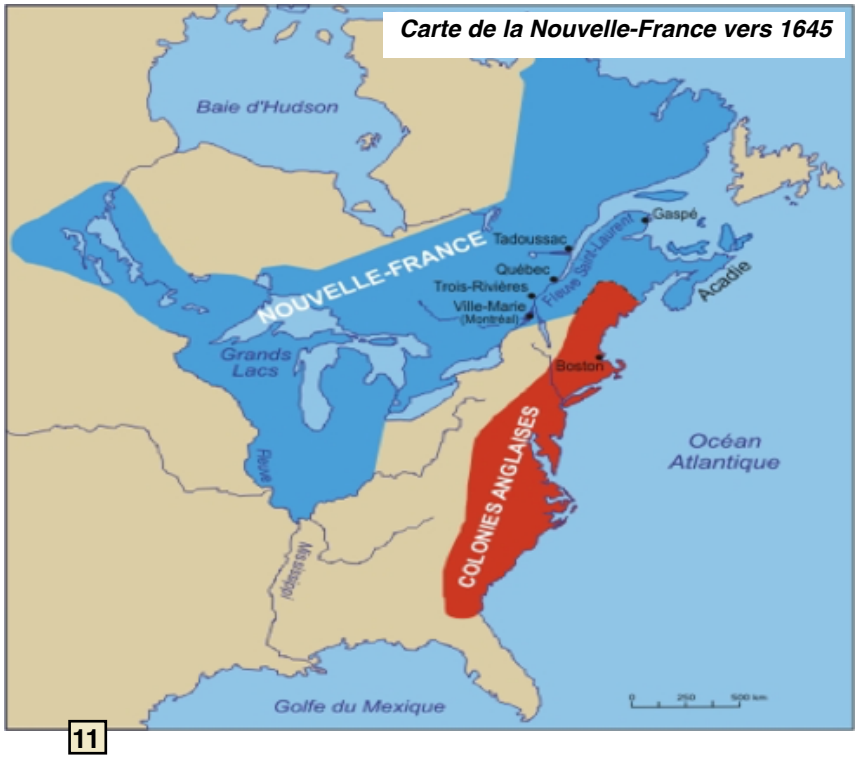

Carte de la Nouvelle-France vers 1645

La Nouvelle-France : une colonie française en Amérique

Louis HEBERT (1575-1627), premier colon français installé en Nouvelle-France Statue située dans le parc Montmorency à Québec
(Source : Wikipédia)

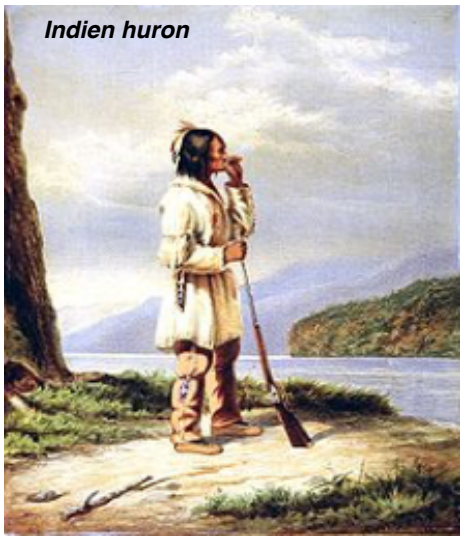

Indien huron

C'est en 1534 que Jacques CARTIER, navigateur originaire de Saint-Malo, explore le golfe du Saint-Laurent et prend possession du Canada au nom du roi de France. Cependant, il faut attendre le début du XVIIe siècle pour que les Français commencent à s'installer dans la vallée du Saint-Laurent. Tadoussac est fondée en 1600 et Québec en 1608. Le premier colon, Louis HEBERT, originaire de Paris, arrive en 1617 avec sa femme et ses trois enfants. Il est bientôt suivi par d'autres, et notamment par le Mortagnais Robert GIFFARD. Celui-ci arrive en Nouvelle-France en 1621, et il encourage d'autres habitants du Perche et du Maine à partir. La colonie est immense. Au milieu du XVIIe siècle, elle s'étend de l'embouchure du Saint-Laurent jusqu'à la région des Grands Lacs, au lac Winnipeg à l'ouest et au Labrador au nord-est. Avant l'arrivée des Français, elle est peuplée de nombreuses tribus amérindiennes : les Iroquois, les Hurons, les Montagnais, les Algonquins, les Micmacs … Les missionnaires cherchent à convertir ces populations au catholicisme. Mais, les relations sont souvent tendues. Certaines tribus sont les alliées des Français comme les Hurons ou les Montagnais. D'autres leur livrent des guerres incessantes. Ainsi, la guerre contre les Iroquois commence en 1641 et ne s'achève qu'en 1701 avec la Grande Paix de Montréal signée avec 39 chefs amérindiens.

En 1627, Louis XIII confie l'administration et le développement de la colonie à la Compagnie des Cent-Associés créée la même année par RICHELIEU. Celle-ci a l'obligation de faire venir 4000 colons dans les quinze prochaines années en échange du monopole du commerce des fourrures. Cependant, beaucoup moins de personnes viennent s'y installer. En effet, en 1641 la vallée du Saint-Laurent (entre Tadoussac et Montréal) ne compte que 240 habitants (en dehors des Amérindiens), 2000 en 1653 et 2500 en 1663. Les principaux villages que sont alors Tadoussac, Québec, Trois-Rivières et Montréal ne comptent guère plus de 500 habitants chacun, c'est-à-dire qu'ils sont moins peuplés à cette époque que les paroisses de Saint-Cosme-de-Vair ou Notre-Dame-de-Vair. Les Français installés en Nouvelle-France fondent des familles avec beaucoup d'enfants, mais ils sont beaucoup moins nombreux que les Amérindiens et même que les Anglais qui occupent la côte est de l'Amérique du Nord. Les colonies anglaises ont trente fois plus d'habitants vers 1663. Le principal problème démographique pour la colonie française est qu'il y a plus d'hommes que de femmes. Celles-ci ne représentent que le tiers de la population francophone en 1663. On ne compte alors qu'une seule femme mariable pour sept hommes.

A partir de 1663, Louis XIV change de politique vis-à-vis de la colonie française d'Amérique du Nord. En premier lieu pour faire face à la pénurie de femmes à marier, il décide d'envoyer 770 émigrantes célibataires entre 1663 et 1673 (voir encadré « *Les filles du roi* »). Sur le plan politique et administratif, l'Etat

indiens iroquois

prend directement en charge la colonie et son gouvernement. Un gouverneur est chargé des affaires militaires et politiques, alors qu'un intendant s'occupe de l'économie et de la justice. Afin de mieux protéger la colonie des attaques menées par les Anglais ou les Iroquois, Louis XIV décide d'envoyer plus de soldats, le territoire étant jusqu'alors principalement défendu par les colons. Ainsi, en 1665, le régiment Carignan-Salière, composé de 1300 soldats, arrive à Québec. La colonie reste française jusqu'au traité de Paris signé en 1763. Quatre ans plus tôt, les Anglais ont vaincu les troupes de MONTCALM lors de la bataille des Plaines d'Abraham et se sont emparés de Québec.

Arrivée des filles du roi à Ville-Marie (Montréal) en 1663

Les filles du roi

Entre 1663 et 1673, Louis XIV envoie 770 émigrantes célibataires en Nouvelle-France pour faire face à la pénurie de femmes à marier. Le roi de France verse une dot, et paie le voyage, à celles qui acceptent de traverser l'Atlantique pour prendre mari et fonder une famille dans la colonie. Au XVIIe siècle, une femme devait apporter une dot quand elle se mariait. Or, il y avait beaucoup de veuves ou d'orphelines qui n'en avaient pas les moyens. C'est donc parmi des jeunes femmes âgées entre 15 et 30 ans et de condition très modeste, que l'on trouve la majorité d'entre-elles. 80% viennent de la région parisienne et de l'ouest de la France. Aucune n'est partie du Vairais, mais on en recense cependant une originaire de Chemilli dans le Perche. Il s'agit de Jeanne DODIER partie en 1663. Elle a eu sept enfants issus de trois mariages.

Parmi les émigrants partis du Vairais, trois se sont mariés avec une fille du roi :

- **Michel BISSON**, marié le 8 novembre 1663 à Québec avec Suzanne de LICERACE (originaire de Canéjan près de Bordeaux, arrivée en 1663)
- **Jean ROYER**, marié le 22 novembre 1663 à Château-Richer avec Marie TARGER (originaire de La Rochelle, arrivée en 1663)
- **Gervais BISSON** (fils), marié le 15 septembre 1664 avec Marie-Madeleine BOUTET (originaire de Paris, arrivée en 1664)

VUE DE QUÉBEC AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE
(D'après J.-B. L. Franquelin).

Le régime seigneurial en Nouvelle-France

Le régime seigneurial a été introduit en Nouvelle-France en 1627 par Louis XIII. Il s'agit d'un mode de distribution et d'occupation des terres, mais c'est aussi un outil de peuplement de la colonie. Il est inspiré du système féodal appliqué en France sous l'Ancien Régime. On compte environ 70 seigneuries en Nouvelle-France en 1663 et plus d'une centaine à la fin du XVIIe siècle. 80% de la population de la colonie vit dans une seigneurie. Celles-ci sont accordées par la Compagnie des Cent-Associés au début, puis directement par l'Etat à partir de 1663.

Les seigneuries sont concédées aux personnes les plus importantes souvent pour avoir rendu d'importants services à la colonie. C'est le cas de Louis GASNIER dit Bellavance devenu seigneur de La Fresnaye en 1672 après services rendus au gouverneur de la province ; ou encore celui de Pierre BOUCHER, émigrant originaire de Mortagne-au-Perche anobli par Louis XIV, qui a reçu la seigneurie de Boucherville en 1667, alors qu'il a sauvé Trois-Rivières dans la guerre contre les Iroquois en 1653. Robert GIFFARD, parti aussi de Mortagne-au-Perche, s'est vu accordé la seigneurie de Beauport dès 1634. La superficie des seigneuries est variable. Ainsi, celle de Louis GASNIER figure parmi les plus petite avec ses 603 hectares, alors que Robert GIFFARD avait un domaine deux fois plus grand, et que Pierre BOUCHER était à la tête d'un domaine de 9 649 hectares.

Le seigneur doit mettre en valeur ses terres, qu'il peut exploiter directement ou par la concession de censives, c'est-à-dire une terre donnée à une famille moyennant certaines redevances. Les censitaires sont donc des propriétaires fonciers indépendants. Un acte de concession est passé devant un notaire. Il précise les droits et les obligations du seigneur et du censitaire. Le seigneur peut établir une cour de justice, construire un moulin ou ériger une commune. Il perçoit diverses redevances versées par le censitaire : le cens, la rente payée annuellement en argent ou en nature et les banalités pour l'utilisation par exemple du moulin. Le seigneur peut également accorder au censitaire le droit de chasse, de pêche ou de coupe de bois. Le censitaire doit défricher, habiter et clore sa concession

Le découpage des terres se fait en longues bandes, ce qui permet un accès au fleuve. Les terres sont suffisamment grandes pour permettre à une famille de vivre correctement. En moyenne, une concession fait souvent 3 arpents de front (175,41m) par 30 arpents de profondeur (1754,10m), c'est-à-dire 30,7 hectares. Ce mode de découpage des terres a profondément marqué les paysages québécois.

Bien qu'ayant été aboli en 1854, les derniers vestiges du régime seigneurial ne disparaitront qu'au milieu du XXe siècle.

Document d'arpentage de la seigneurie de Neuville datant de 1709. On distingue parfaitement le découpage des terres en longues bandes perpendiculaires au fleuve Saint-Laurent.
Sur ce document figure la concession de François GARNIER dit Pellerin (orthographié GRENIER), un émigrant parti de la paroisse Saint-Côme-de-Vair.

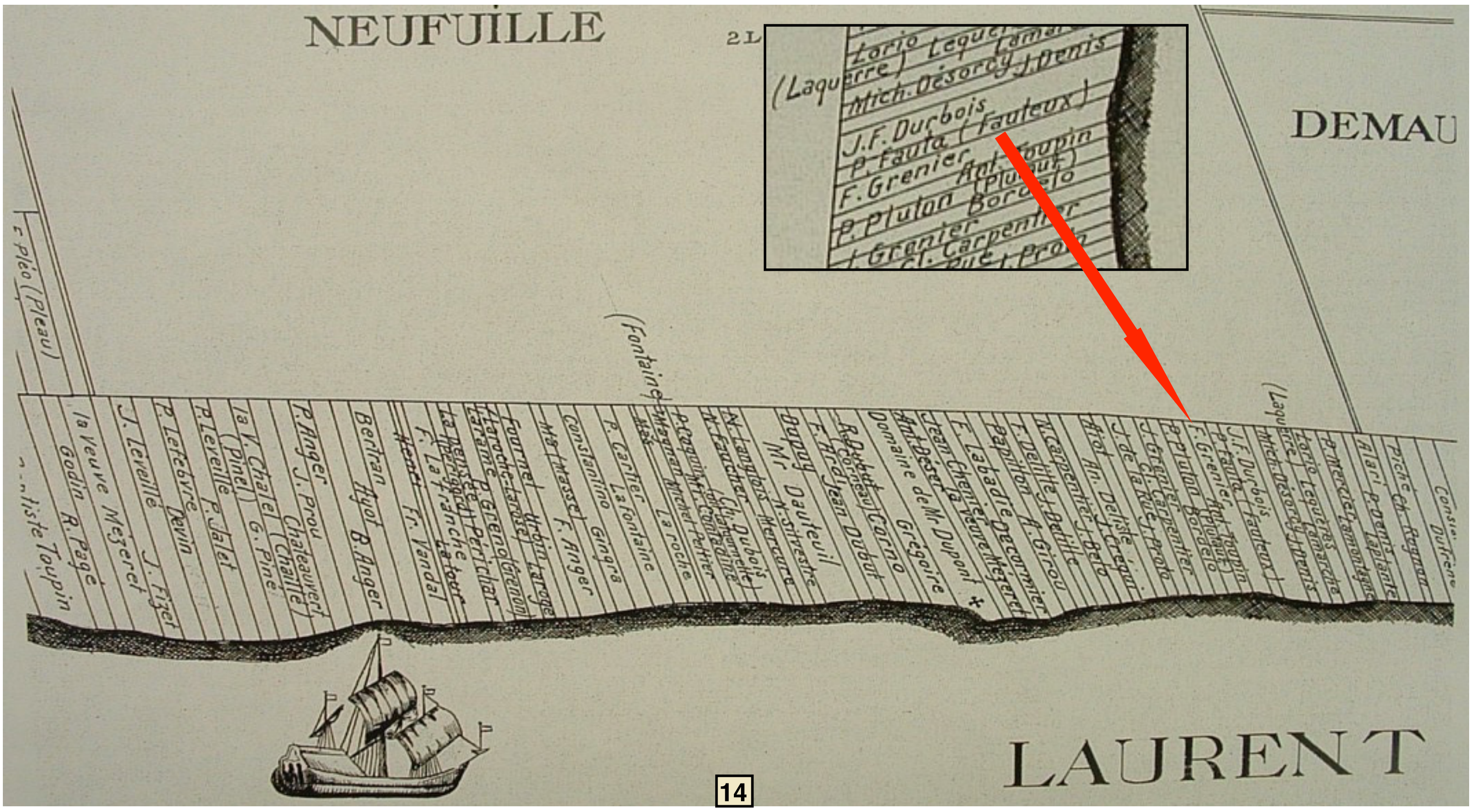

Lieux d'installation en Nouvelle-France des colons venus du Vairais au XVIIe siècle

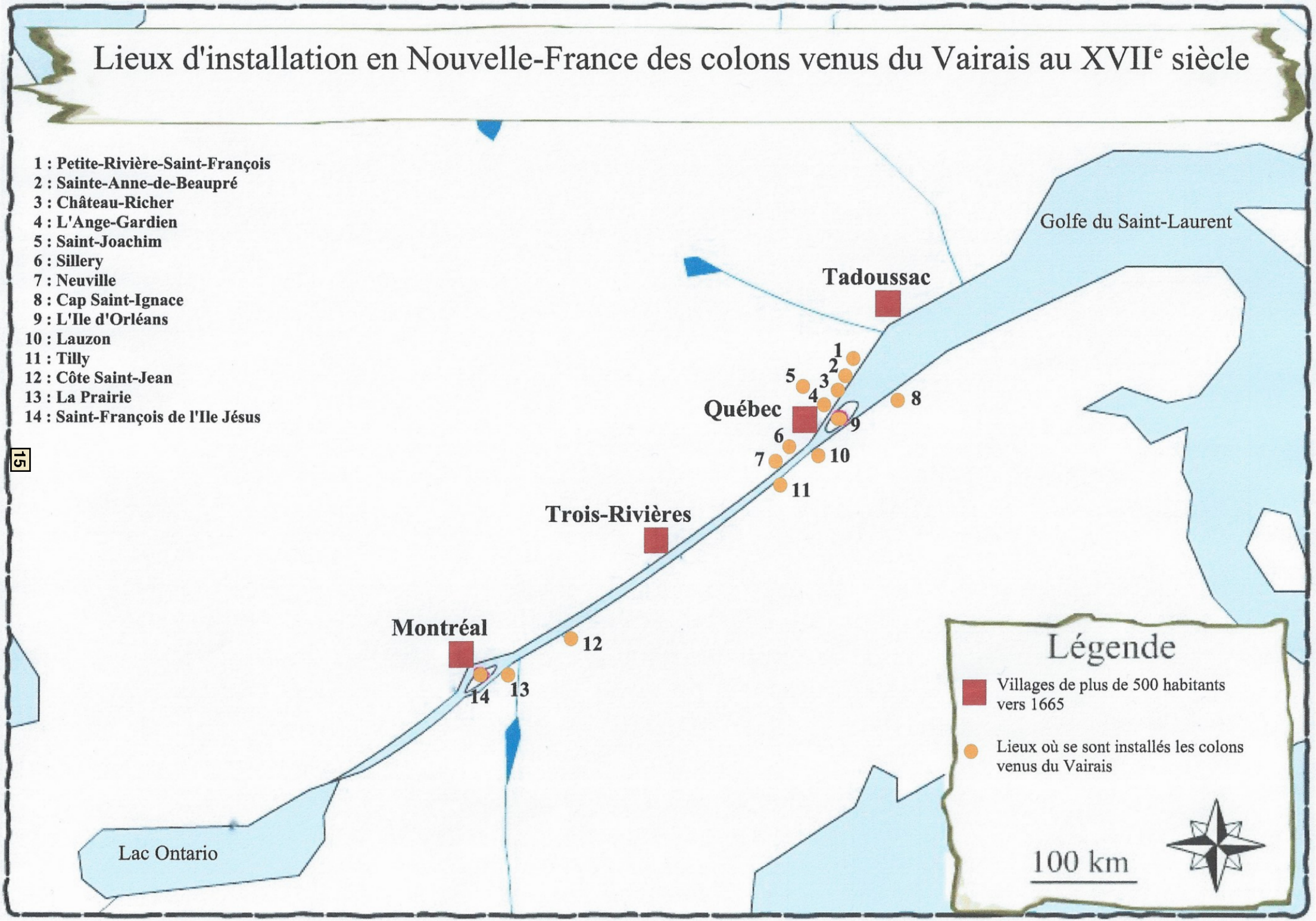

La vie des colons en Nouvelle-France

Les émigrants, après deux ou trois mois de traversée dans des conditions difficiles, débarquaient à Québec. Leur arrivée était saluée par un coup de canon. Les habitants attendaient sur le quai pour accueillir des membres de leur famille ou des amis, mais aussi pour prendre des nouvelles du pays qu'il avait quitté quelques années auparavant. On imagine facilement l'émerveillement ou les craintes suscitées par la découverte de cette contrée qui leur est inconnue. Il s'agit d'un pays immense traversé par de nombreux cours d'eau dont le principal est le fleuve Saint-Laurent reliant l'Atlantique aux Grands Lacs, et que les Indiens appellent « la rivière qui marche ». Ces cours d'eau constituent alors les principaux axes de communication nécessaires aux déplacements et au commerce. Le territoire de la Nouvelle-France possède aussi de nombreux lacs et d'immenses forêts, qui procurent les ressources nécessaires à la population. Il offre aussi et surtout beaucoup de terres fertiles. Malgré de nombreux atouts, la Nouvelle-France présente également des contraintes auxquelles nos colons étaient peu habitués jusque-là : des hivers très froids et enneigés ou encore les nombreux moustiques en été. Ils doivent aussi faire face aux attaques des Indiens (voir encadré).

Louis HEBERT, premier colon français cultivant ses terres
Source : bibliothèque et archives du Canada

Arrivés en Nouvelle-France, les émigrants venus du Vairais comme d'ailleurs, doivent recommencer leur vie. La plupart obtiennent une concession dans une seigneurie après avoir signé un contrat avec un seigneur chez un notaire. Ils sont donc devenus des défricheurs pour mettre en valeur et exploiter leur terre. Bien que leurs conditions de vie soient difficiles et qu'il faille travailler dur pour faire vivre la famille, leurs conditions d'existence ne sont pas moins bonnes qu'en France. Au contraire, il semble même qu'ils s'en soient mieux sortis que s'ils étaient restés vivre sur leur terre natale. Ils exploitent une terre suffisamment grande pour faire vivre une famille nombreuse (les colons originaires du Vairais et mariés au Québec ont eu en moyenne 10 enfants). La superficie moyenne des concessions était de l'ordre de 30 hectares, c'est-à-dire beaucoup plus qu'en France. Ainsi, Michel BUISSON exploite une concession de 3 arpents[1] par 30 dans la seigneurie de Lauzon (soit 30,7 hectares), Michel LHOMME possède une terre de 2 arpents par 30 dans la seigneurie de Beaupré (soit 20,5 hectares) et Louis GASNIER a une concession de 5 arpents de front par 30 de profondeur dans la seigneurie de Beaupré (soit 51,2 hectares). Ils vivent de leurs cultures et vendent parfois les excédents. La totalité de la concession n'est pas cultivée, une partie restant en pâturages et en bois. Mais, les recensements indiquant seulement la superficie des terres mises en valeur et donc cultivées, montrent qu'ils exploitent des parcelles plus vastes que les paysans français de cette époque. Ils vivent aussi de la chasse et de la pêche, et parfois du commerce des fourrures. Il leur a fallu apprendre à utiliser un canot comme les Indiens ou à marcher avec des raquettes en hiver. Les colons originaires du Vairais se sont principalement installés dans la région de Québec (sur la côte de Beaupré et sur l'île d'Orléans). Ils ont continué d'entretenir des liens étroits avec les personnes originaires de leur paroisse d'origine en France ou du Perche. Certains étaient voisins, d'autres sont devenus membre de la même famille par le biais des mariages.

Certains émigrants sont devenus des personnalités reconnues. Gervais BISSON est devenu marguiller de la paroisse Saint-Foy et Pierre GASNIER dit Lafresnaye a été capitaine de la milice de La Prairie. Ces fonctions étaient généralement confiées à des personnes méritantes et ayant une bonne réputation. Le plus bel exemple de réussite parmi les émigrants du Vairais est incontestablement celui de Louis GASNIER dit Bellavance, qui a reçu une seigneurie d'un quart de lieu[2] de front par une lieu de profondeur (soit 603 hectares) pour avoir rendu d'importants services au gouverneur de la colonie (voir portrait ci-après).

1. Un arpent linéaire représente 58,47 mètres et un arpent carré équivaut à 3418,90 mètres
2. Une lieue représente 4911,54 mètres

Les attaques des Indiens

A l'arrivée des Français, le Canada est peuplé de tribus indiennes comme les Iroquois, les Hurons, les Montagnais, les Algonquins ou les Micmacs. Certaines sont les alliées des Français (les Hurons ou les Montagnais), et d'autres des Anglais comme les Iroquois. Entre 1641 et 1701, une guerre oppose les Français aux Iroquois. Les colons en sont souvent les premières victimes.

Ainsi, en 1661, Louis GASNIER (le premier émigrant parti du Vairais) est enlevé avec son voisin. Les deux hommes sont tués par les Agniers (ou Mohawks, une nation iroquoise). Claude BOUCHARD et Julien FORTIN, qui voient aussi leurs terres ravagées par ces attaques, sont obligés de se réfugier avec leurs familles à Château-Richer. Deux fils de Florent BISSON sont également tués, dont l'un par les Chetimacas en Acadie.

Le commerce des fourrures est l'une des principales activités économiques de la Nouvelle-France. Les colons sont autorisés à pratiquer ce négoce avec les Indiens.

En 1663, la Nouvelle-France compte 70 seigneuries et plus d'une centaine à la fin du XVIIe siècle. Elles sont réparties dans la vallées du Saint-Laurent.
Les seigneurs les mettent en valeur en donnant des concessions aux colons.
En 1672, Louis GASNIER dit Bellavance, parti de Saint-Côme-de-Vair, reçoit la seigneurie de La Fresnaye.

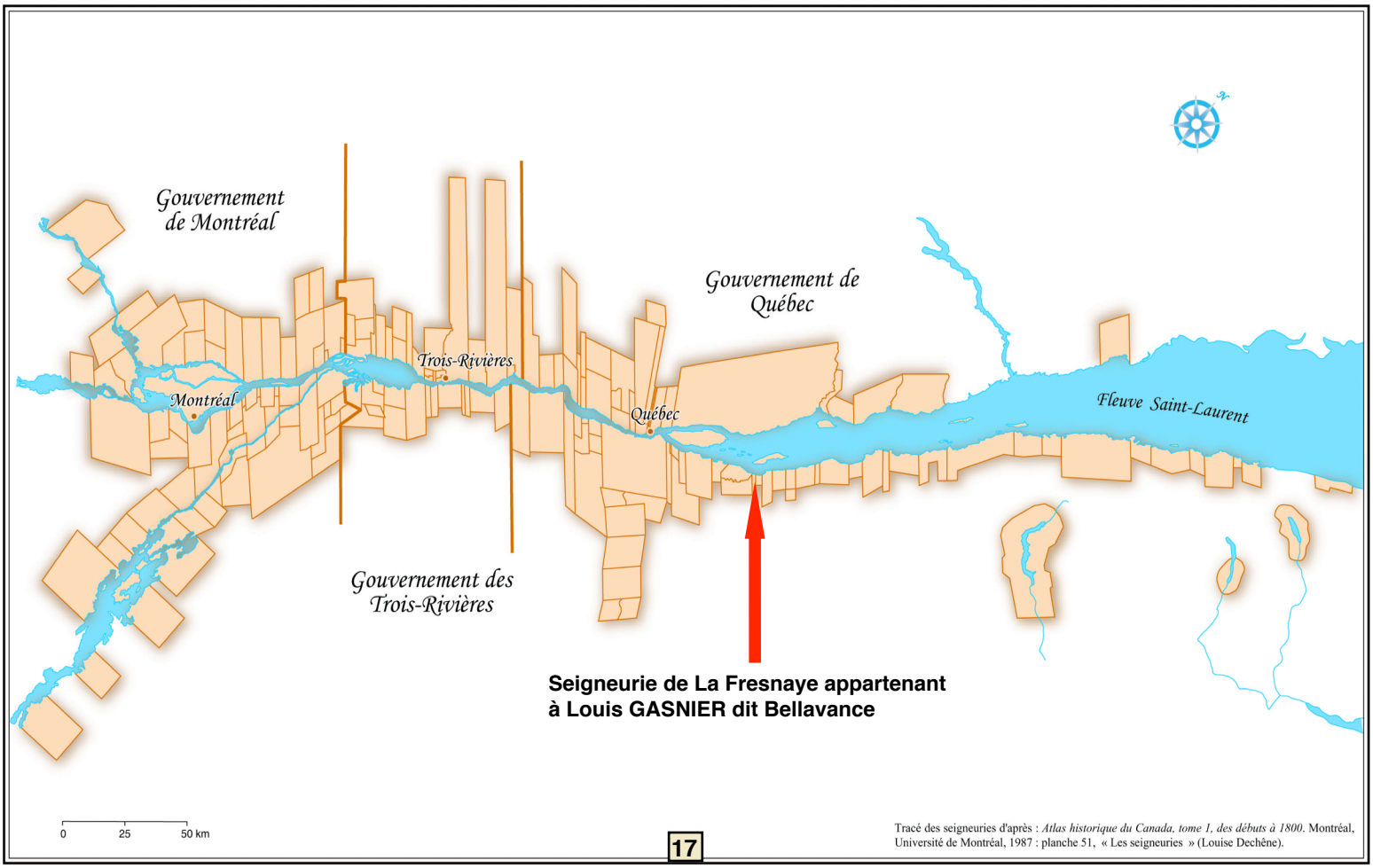

Tracé des seigneuries d'après : *Atlas historique du Canada, tome 1, des débuts à 1800*. Montréal, Université de Montréal, 1987 : planche 51, « Les seigneuries » (Louise Dechêne).

Portraits des émigrants du Vairais

BISSON Antoine (1645-1705)

Antoine BISSON est le fils de Gervais BISSON et Marie LEREAU. Il est baptisé le 20 juin 1645 dans l'église Saint-Martin de Pouvrai. Son parrain est Antoine ROUILLARD, un autre émigrant parti du Vairais. Il a 6 ans en 1652 quand il part avec sa mère et son frère Michel pour la Nouvelle-France, afin de rejoindre son père, Gervais, parti deux ans auparavant.

Le 24 mai 1671, il se marie avec Ursule TRU à Sillery. Le 20 octobre 1675, Antoine reçoit une concession dans la seigneurie de Lauzon près de Québec. Au recensement de 1681, il possède 1 fusil, 3 bêtes à cornes et 7 arpents de terre (2,4 hectares). Cependant, bien qu'exploitant sa concession, Antoine est aussi déclaré maître-charpentier dans plusieurs actes

Il meurt le 26 janvier 1705 à Tilly près de Québec sur la rive gauche du Saint-Laurent, où il habitait, et y est enterré le lendemain « n'ayant pu recevoir le Saint-Viatique à cause de ses indispositions ».

Antoine BISSON et Ursule TRU ont eu quinze enfants : Marie-Thérèse (date de naissance inconnue), Marie-Jeanne (date de naissance inconnue), Michel (date de naissance inconnue), Marie-Louise (date de naissance inconnue), Joseph-André (né en 1672), Marie (née en 1673), Jean-Baptiste (né en 1675), Jeanne (née en 1677), Marguerite (née en 1678), Anne-Ursule (née en 1681), Louise (née en 1689), François-Joseph (né en 1692), Antoine (né en 1696), Jeanne-Ursule (née en 1697), Pierre-Noël (né en 1700). Au 31 décembre 1729, Antoine BISSON avait 63 descendants.

BISSON Florent dit Saint-Côme (vers 1616-vers 1658)

Florent BISSON est né vers 1616 à Contres. Il est le frère de Gervais BISSON, un autre émigrant du Vairais. Le 29 Août 1637, il se marie avec Jeanne YVON dans la paroisse de Saint-Cosme-de-Vair. De leur mariage naissent en France deux enfants : Mathurine baptisée à Saint-Cosme-de-Vair le 9 Juillet 1638 et Michel baptisé dans la même paroisse le 11 Novembre 1640.

Antoine semble avoir été scieur de long comme l'atteste un contrat daté du 26 mai 1646 avec Jean TESSIER, marchand demeurant à Igé, pour l'abattage d'arbres dans le bois de Lonné. Il effectue ce travail avec son frère, Gervais BISSON, et un ami, Antoine ROUILLARD.

Florent BISSON part pour la Nouvelle-France en 1652 avec sa famille. Il est mentionné pour la première fois au Canada dans le contrat de mariage de Julien FORTIN, autre émigrant du Vairais, le 23 octobre 1652. Le couple habite à Cap Tourmente avant de se fixer à la Pointe de Lauzon sur la côte Sainte-Geneviève, où Florent obtient plusieurs concessions. Le couple a d'autres enfants, qui naissent à Québec : Louis (né en l654), Charles (né en 1655) et Vincent (né en 1656). Il semblerait que quatre autres enfants soient morts en bas âge. Deux fils furent prêtres, dont un missionnaire en Acadie, qui fut tué par les Indiens Chetimacas en 1706. Florent BISSON meurt avant le 5 mai 1658. Le 31 décembre 1729, il avait 73 descendants.

BISSON Gervais dit Saint-Côme (vers 1603-1674)

Gervais BISSON est né vers 1603 à Contres. Il se marie vers 1640 avec Marie LEREAU. Deux fils naissent de cette union avant son départ pour la Nouvelle-France : Gervais né à Pouvrai en 1642 et Antoine né dans la même paroisse en 1645. Il est mentionné (avec son frère Florent et Antoine ROUILLARD) comme scieur de long dans un contrat daté du 26 mai 1646 avec Jean TESSIER, marchand demeurant à Igé, pour l'abattage d'arbres dans le bois de Lonné.

En 1650, Gervais BISSON décide de partir pour la Nouvelle-France avec Claude BOUCHARD et Julien FORTIN. Il a alors 48 ans quand il embarque dans le port de Dieppe peut-être à bord du navire « *Le Chasseur* ». Sa présence est attestée à Québec le 4 octobre 1650 à l'occasion du baptême d'Etienne GAGNON. Peu de temps après, il rentre en France pour venir chercher sa famille et sans doute convaincre d'autres habitants du Vairais d'émigrer vers l'Amérique du Nord. Le 1er octobre 1651, il fait baptiser son troisième fils, Jean, dans l'église de Saint-Cosme-de-Vair.

En 1652, Gervais BISSON repart vers le Canada avec sa femme et ses fils. On ne sait pas si Jean est décédé au cours de la traversée ou avant le départ. Toujours est-il que l'on ne retrouve aucune trace de ce troisième fils au Québec. Son frère Florent et sa famille font aussi partie du voyage. Ils débarquent sur les rives du fleuve Saint Laurent le 23 Juin ou le 31 Août 1652. Après avoir vécu à Québec, où sont baptisés trois autres enfants (Simone née en 1654, Marie née en 1657 et Jean-François né en 1660), Gervais BISSON s'établit avec sa famille sur la côte Saint-Jean dans la seigneurie Saint-François près de Sillery, où il reçoit une terre le 1er mars 1655. Il posséde deux autres terres dans cette même seigneurie, l'une sur la côte Sainte-Geneviève et l'autre sur la côte Saint-Michel. Au recensement de 1667, il possède 4 bestiaux et 12 arpents de terre (4,1 hectares). Gervais BISSON meurt le 31 juillet 1674 à Québec. Il est enterré le lendemain dans le cimetière Saint-Joseph près de la cathédrale de Québec. Le 31 décembre 1729, il avait 263 descendants.

BISSON Gervais (vers 1641-1707)

Baptisé le 22 février 1642 à Pouvrai, Gervais est le fils de Gervais BISSON et Marie LEREAU. Il a 10 ans en 1652, quand il embarque à Dieppe à destination de la Nouvelle-France avec ses parents et son frère Antoine.

Il signe un contrat de mariage le 11 septembre 1664 avec Marie-Madeleine BOUTET, une fille du roi originaire de Paris, et l'épouse le 15 septembre à Québec. Le couple a onze enfants : Marie-Geneviève (née sans doute en 1665), Joseph (né en 1666), Joseph (né en 1667), Marie (née en 1668), Romaine (née en 1670), Marie (née en 1672), Jean (né en 1674), Antoine (né en 1676), Simon (né en 1677), Gervais (né en 1679) et Marie-Anne (née en 1681). Le couple a vécu à Saint-François de la côte Saint-Jean, puis dans la région de Québec. Gervais BISSON a été marguiller (membre du conseil de fabrique de la paroisse) de Sainte-Foy. Au recensement de 1681, il possède 1 fusil, 6 bêtes à cornes et 15 arpents de terre (5,1 hectares). Trois de ses fils ont suivi les missionnaires dans la vallée du Mississippi. Gervais BISSON est enterré le 7 mars 1707 au cimetière de l'Hôtel-Dieu de Québec.

BISSON Mathurine (1638-1691)

Mathurine BISSON est la fille de Florent BISSON et Jeanne YVON. Elle est baptisée le 9 juillet 1638 à Saint-Cosme-de-Vair. Elle embarque pour la Nouvelle-France avec ses parents et son frère, Michel, à l'âge de 15 ans.

Le 20 août 1656, elle signe un contrat de mariage avec Nicolas PRE, un émigrant normand, qu'elle épouse à Québec le 10 novembre 1656. Le couple a eu deux enfants : Louis (né en 1659) et Nicolas (né en 1661). Nicolas PRE meurt au début de l'année 1663. Le 12 septembre 1663, Mathurine BISSON épouse en secondes noces à Château-Richer, Simon ROCHERON, autre émigrant du Vairais avec qui elle a sept enfants : Marguerite (née en 1665), Etienne (né en 1668), Mathurine (née en 1671), Charles (né en 1673), Geneviève (née en 1677), Jean (née en 1678) et Charles (né en 1680). Mathurine BISSON décède le 21 septembre 1691 à l'Hôtel-Dieu de Québec et est inhumée le 29 du même mois à Québec.

BISSON Michel (1640-1702)

Michel BISSON est le fils de Florent BISSON et Jeanne YVON. Il est baptisé le 11 novembre 1640 dans la paroisse de Saint-Cosme-de-Vair. A 13 ans (en 1652), il part pour la Nouvelle-France avec ses parents et sa sœur, Mathurine.

Le 8 novembre 1663, il épouse Suzanne de LICERACE, une fille du roi originaire de Canéjean près de Bordeaux. Neuf enfants naissent de cette union : un garçon né en 1665 (prénom inconnu), Jean (né en 1667), Charles (né en 1669), un garçon ou une fille né en 1669 (prénom inconnu), Angélique-Charlotte (née en 1671), Marie-Françoise (née en 1672), Jeanne (née en 1678), Michel (né en 1681) et Julienne (née en 1684). Le couple a vécu à Lauzon près de Québec, où Michel BISSON a acheté une terre en 1659. Plus tard, le couple s'établit à Saint-François de l'Ile Jésus près de Montréal. Michel BISSON est alors contremaître dans une ferme. C'est là qu'il meurt le 25 mars 1702, et il y est inhumé le lendemain.

BOUCHARD Claude dit Le Petit Claude (vers 1626-1699)

Claude BOUCHARD nait vers 1626 à Saint-Cosme-de-Vair, il est le fils de Jacques BOUCHARD et de Louise HEULIN. Comme son père, il exerce la profession de tailleur d'habits. Il a 26 ans quand il décide de partir en Nouvelle-France avec ses amis Julien FORTIN et Gervais BISSON. A l'été 1650, il embarque sans doute à bord du navire de Robert GIFFARD, « *Le Chasseur* », dans le port de Dieppe. Trois mois plus tard, il débarque à Québec.

Peu de temps après son arrivée en Amérique, Claude BOUCHARD obtient d'Olivier LE TARDIF, procureur de la Compagnie de Beaupré, une concession de terre au Petit-Cap. Le 25 mai 1654, il épouse à Beaupré (Québec) Louise GAGNE, fille des pionniers du Vairais, Louis GAGNE et Marie MICHEL. Louise n'est âgée que de treize ans lors de son mariage avec Claude BOUCHARD. Douze enfants naîtront de cette union : Marie (née en 1659), Jacques (né en 1662), Gilles (né en 1664), Marguerite (née en 1665), Louise et Anne (nées en 1670), Geneviève (née en 1672), François (né en 1674), Rosalie (née en 1676), Claude (né en 1678), Louis (né en 1680) et Antoine (né en 1682). Le 1er octobre 1657, Claude BOUCHARD vend sa terre et signe un bail de six ans pour exploiter la métairie Saint-Charles près de Cap Tourmente. La même année il achète une petite concession de 4 arpents (1,3 hectare). Cependant, les Agniers (ou Mohawks, une nation iroquoise) saccagent la région. En 1661, face à cette menace, Claude BOUCHARD abandonne ses terres et se réfugie alors à Château-Richer avec les siens sur ordre du gouverneur. Peu de temps après, Charles AUBERT de la CHESNAYE, mandataire des seigneurs de Beaupré, lui concède le 11 avril 1652, 3 arpents sur une demi-lieue de profondeur (43 hectares), où il devra se bâtir une maison dans l'année. Un an plus tard, le 8 septembre 1663, il achète la terre de son voisin, Nicolas MANIERE, pour 255 livres. Claude BOUCHARD exploite sa terre, mais il continue aussi d'exercer sa profession de tailleur d'habits comme l'indique le recensement de 1666. Il possède alors 8 arpents de terre en valeur (2,7 hectares) et 7 bestiaux. Le 7 novembre 1668, il signe un contrat de location d'une durée de 7 ans pour une terre voisine. Mais, le loyer est beaucoup trop important pour lui (500 livres et 6 chapons par an), ce qui l'endette considérablement. Le 28 mai 1675, Claude BOUCHARD vend donc tous ses biens ce qui lui permet de rembourser ses dettes. Une nouvelle étape de sa vie commence alors.

En effet, Monseigneur de LAVAL (évêque de Québec et seigneur de Beaupré) concède au Petit Claude une concession à Saint-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière (aujourd'hui Petite-Rivière-Saint-François). Il est le premier colon à s'installer en ce lieu, berceau de la colonisation de Charlevoix. Claude BOUCHARD est donc considéré comme le fondateur de Petite-Rivière-Saint-François (municipalité québécoise qui compte aujourd'hui 750 habitants). A recensement de 1681, il a 10 bêtes à cornes et 6 arpents de terre (2 hectares). Il meurt le 25 novembre 1699 à Saint-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière, et est inhumé le lendemain à Baie-Saint-Paul. Le 31 décembre 1729, Claude BOUCHARD avait 157 descendants. Le 4 mai 1952, une plaque était apposée à sa mémoire sur la façade de l'ancienne auberge du « *Cheval Blanc* » à Saint-Cosme-de-Vair. En 1975, les habitants de Petite-Rivière-Saint-François érigent un monument en son honneur à l'occasion des 300 ans de la fondation de leur ville. Enfin, le 4 février 1996 Benoit BOUCHARD, ambassadeur du Canada en France et descendant de Claude BOUCHARD, a baptisé l'école primaire de Saint-Cosme-en-Vairais en souvenir de son ancêtre, le Petit-Claude.

BOULARD Martin (vers 1639-1661)

Martin BOULARD fait partie des émigrants sur lesquels nous possédons le moins d'informations. Il serait né en 1639 dans la paroisse de Saint-Cosme-de-Vair. C'est là qu'il résidait quand il a décidé de partir pour la Nouvelle-France en 1661.

Arrivé en Amérique, il est au service de Noël PINGET, l'un des compagnons de Robert GIFFARD. Martin BOULARD obtient une concession le 10 septembre 1661. Mais, il n'aura pas le temps de défricher et d'exploiter sa terre, puisqu'il meurt noyé le 27 septembre 1661 à Château-Richer, où il est inhumé le lendemain.

CHAVIN René dit Saint-Côme (Première moitié du XVIIe siècle-?)

René CHAVIN est l'émigrant du Vairais pour lequel nous possédons le moins d'informations. Il est originaire de Saint-Côme-de-Vair et est né dans la première moitié du XVIIe siècle. Il est parti pour la Nouvelle-France en 1658. Il y est mentionné pour la première fois comme témoin dans un acte notarié du 29 juillet 1658. Nous ne connaissons rien de sa vie dans la colonie. Est-il mort prématurément (sa date de décès est inconnue) ? Est-il rentré en France ? René CHAVIN demeure le plus mystérieux de nos pionniers.

DODIER Jacques (1637-1677)

Jacques DODIER est né vers 1637 dans la paroisse Saint-Médard de Champaissant. il est le fils de Fiacre DODIER et de Catherine MOINEAU. Il part pour la Nouvelle-France en 1656 à l'âge de 19 ans.

Il est mentionné pour la première fois dans la colonie le 3 novembre 1656 à Québec lors de l'achat de terre. Il est alors qualifié de « laboureur ». Le 30 novembre 1662, il épouse à Château-Richer Marie-Catherine CARON, alors âgée de 13 ans. Ils eurent cinq enfants : Barbe (née en 1664) , Louis (né en 1669) Anne (née en 1671), Ange (né en 1673) et Claire (née en1675). En 1667, Jacques DODIER possède 3 arpents (environ 1 hectare) de terres à Beaupré. Il est décédé le 30 novembre 1677 à Beaupré et est inhumé le 7 décembre 1677 à Sainte-Anne-de-Beaupré. Au 31 décembre 1729, Jacques DODIER avait 94 descendants.

FORTIN Julien dit Bellefontaine (1621-1689 ou 1690)

Baptisé le 9 février 1621 dans l'église Notre-Dame-de-Vair, Julien FORTIN est le fils de Julien FORTIN et Marie LAVIE. Son grand-père maternel, Gervais LAVIE, est le propriétaire de l'auberge du « *Cheval Blanc* ». Comme son père, Julien exerce la profession de boucher. C'est très certainement après avoir rencontré et écouté Robert GIFFARD lors des réunions pour le recrutement des colons dans l'auberge familiale, que Julien FORTIN décide de partir pour la Nouvelle-France. En 1650, il embarque dans le port de Dieppe sans doute à bord du navire « *Le Chasseur* » avec ses deux amis, Claude Bouchard et Gervais BISSON.

Après trois mois de traversée, il débarque à Québec. Le 26 décembre 1650, il obtient d'Olivier LE TARDIF, une concession au Petit Cap, en même temps que Claude BOUCHARD et Louis GAGNE. Après avoir signé un contrat de mariage le 23 octobre 1652, il se marie le 11 novembre de la même année à Québec avec Geneviève GAMACHE dit Lamarre, émigrante originaire de Saint-Illiers-la-Ville près de Chartres. Elle est la soeur du pionnier Nicolas GAMACHE, seigneur de l'Islet. Le couple a douze enfants : Barbe (née en 1654), Charles (né en 1656), Eustache (né en 1658), Jacques (né en 1660), Geneviève (née en 1662), Joseph (né en 1664), Marie-Anne (née en 1667), Julien (né en 1667), Pierre (né en 1669), Louis (né en 1671), Jean (né en 1674) et Marguerite (née en 1677). Le 23 août 1657, Julien Fortin, achète pour la somme de 700 livres à Jean LAUZON, une part de la Compagnie de Beaupré et une terre sur l'île d'Orléans, qu'il revend avec profit en 1662 à Monseigneur de LAVAL. En 1659, il reçoit une concession de 6 arpents (2 hectares) à Cap-Tourmente (Saint-Joachim), sur le bord de la rivière. Ce territoire sera d'ailleurs appelé plus tard « *La Côte Fortin* ». Julien possédait aussi des terres à Petite-Rivière-Saint-François. Le recensement de 1667 nous révèle que Julien FORTIN vivait à Saint-Joachim, il employait 2 domestiques et possédait 8 arpents (2,7 hectares) de terres défrichées, une étable et 7 animaux. Ses affaires ont semble-t'il prospéré, puisqu'au recensement de 1681, il était le propriétaire de 2 fusils, 16 bêtes à cornes et 20 arpents (6,8 hectares) de terre. Le 18 août 1680, il a fait don aux églises de Notre-Dame-de-la-Visitation de Château-Richer et de Sainte-Anne-de-Beaupré d'un emplacement et d'une maison avec fournil à Château-Richer. Julien FORTIN est décédé entre le 18 juin 1689 (à cette date, il est le parrain au baptême de sa petite-fille Marie GAGNON) et le 16 avril 1690 (il est déclaré décédé sur le contrat de mariage de sa fille Barbe avec Pierre LESSARD). Le 31 décembre 1729, il avait 364 descendants.

GARNIER François dit Pellerin (1638-1719)

François GARNIER a été baptisé le 26 février 1638 dans l'église Notre-Dame-de-Vair. Il est le fils de François GARNIER et Antoinette BOULAY. Il est le dernier émigrant du Vairais à partir pour la Nouvelle-France en 1662, il est alors âgé de 24 ans. Il est le seul de sa famille à émigrer.

Quelques mois après son arrivée dans la colonie, il signe un contrat de mariage (le 12 décembre 1662) avec Jacqueline FRESLON, émigrante originaire d'Angers, qu'il épouse le 9 janvier 1663 à Québec. Le couple a huit enfants : Isaac-Joseph (né en 1663), Jeanne (née en 1665), Marie-Etiennette (née en 1666), Françoise (née en 1668), Geneviève (née en 1670), Etienne (né en 1673), Louise (née en 1677) et Angélique (née en 1679). Le couple habite à Québec, puis à Neuville dans la seigneurie de Dombour, où François GARNIER a semble-t'il reçu une concession. Son nom a été transformé en GRENIER comme le montre un document d'arpentage de Neuville daté de 1709. Au recensement de 1681, il possédait 2 fusils, 7 bêtes à cornes et 15 arpents de terre (5,1 hectare). François GARNIER décède à Neuville où il est inhumé le 21 janvier 1719. Au 31 décembre 1729, il avait 122 descendants.

GASNIER Louis (1612-1661)

Louis GASNIER est né à Igé le 13 septembre 1612, mais ses parents, Louis GASNIER et Marie LAUNAY se sont mariés à Saint-Cosme-de-Vair en 1605. C'est d'ailleurs dans cette paroisse que sont nés ses deux frères aînés, et que Louis a essentiellement habité. En effet, meunier de profession comme son père, il exploite avec celui-ci le moulin de Guémançais à partir de 1631 pour une durée de 10 ans. En 1637-1638, il s'installe au moulin de Courteillon, mais il revient à Guémançais en 1639. C'est là qu'il vit toujours quand il décide de partir pour la Nouvelle-France en 1644. Le 11 juin 1638, il a signé un contrat de mariage avec Marie MICHEL, originaire de la paroisse de Saint-Martin-du-Vieux-Bellême, et s'est marié quelques semaines plus tard. Deux enfants sont nés en France de cette union : Louis (né en 1639) et Louise (née en 1642). Louis GASNIER est le premier émigrant du Vairais à partir pour la Nouvelle-France. Il aurait embarqué dans le port de La Rochelle à bord du navire « *Le Saint-Clément* » ou « *La Vierge* » avec sa femme et sa fille Louise, le 19 avril 1644. Son fils est très certainement décédé avant cette date. Ils ont effectué la traversée avec la famille JUCHEREAU, originaire de Tourouvre dans le Perche, dont l'un des membres est responsable des embarquements à La Rochelle. Pendant la traversée, la femme de Louis donne naissance à une fille, Marie, qui est baptisée à Québec le 20 septembre 1644.

Louis GASNIER et sa famille débarque à Québec à la fin de l'été 1644. Il est au service de la famille JUCHEREAU jusqu'en 1646. Le 27 octobre 1646, il signe un bail pour exploiter la Grande Ferme Saint-Charles, propriété de la compagnie des Cent-Associés. En 1650, il reçoit une concession d'Olivier LE TARDIF sur la côte de Beaupré à Saint-Anne-du-Petit-Cap. Louis défriche et cultive sa terre. Il y construit aussi sa maison, et peut donc s'y installer définitivement en 1653 avec sa famille. Depuis son arrivée sur le continent américain, Louis GASNIER a eu six autres enfants avec Marie MICHEL : Pierre (né en 1647), Olivier (né en 1649), Louis (né en 1651), Anne (née en 1653), Ignace (né en 1656) et Joachim (né en 1660). Le 18 juin 1661, Louis GASNIER et l'un de ses voisins (Louis GUIMONT) sont capturés par les Iroquois, qui ravagent alors la côte de Beaupré. Louis GASNIER est tué en captivité la même année dans le village iroquois d'Ossernenon (actuelle Auriesville dans l'Etat de New-York aux Etats-Unis). Le 31 décembre 1729, Louis GASNIER (dont l'orthographe du nom est devenu GAGNE en Nouvelle-France) avait 541 descendants, ce qui le place au 29ème de tous les pionniers partis au Québec, et au 1er rang des pionniers originaires du Vairais.

GASNIER Louis dit Bellavance (1643-1698)

Louis GASNIER est baptisé dans l'église de Saint-Côme-de-Vair le 26 janvier 1643. Il est le fils de Pierre GASNIER et Marguerite ROSEE. Il est âgé de 10 ans quand il part pour le Québec avec ses parents et ses deux frères, Pierre et Nicolas. Ils ont tous embarqué dans le port de Dieppe peut-être sur « *Le Patriarche Abraham* », en compagnie d'un autre émigrant du Vairais, Charles POULIOT. Louis GASNIER est le colon de Saint-Côme qui a connu la plus belle réussite en Amérique. Fils de boulanger, il est devenu seigneur en Nouvelle-France.

Arrivé sur les bords du Saint-Laurent fin juillet-début août 1653, Louis GASNIER et sa famille ont vécu à Sainte-Anne-de-Beaupré jusqu'en 1663, date à laquelle il part vivre avec sa mère à Montréal (son père est décédé en 1657). Deux ans auparavant (le 8 février 1661), il avait obtenu une petite concession de 3 arpents (1 hectare) dans la région de Saint-Anne. Le 4 septembre 1673, il signe un contrat de mariage avec Louise PICARD, qu'il épouse dans la paroisse de Saint-Anne-du-Petit-Cap le 4 octobre 1673. Le couple a douze enfants : Marie-Anne (née en 1673), Louise (née en 1676), Alexis (né en 1680), Dorothée (née en 1682), Louise (née en 1684), Louis (né en 1686), Marie-Anne (née en 1688), Geneviève (née en 1691), Pierre (né en 1693), anonyme (garçon ou fille né en 1695), Jean-Eustache (né en 1696) et Joseph (né en 1697).

Le 3 novembre 1672, Louis GASNIER reçoit une concession d'une petite seigneurie par l'intendant TALON en récompense des services rendus au gouverneur De COURCELLE. Une même concession est attribuée à Nicolas GAMACHE, beau-frère de Julien FORTIN. Les deux colons deviennent ainsi les fondateurs de Cap-Saint-Ignace (petite ville qui compte aujourd'hui un peu plus de 3000 habitants). La seigneurie de Louis GASNIER dit Bellavance est de petite dimension par rapport à d'autres (603 hectares), mais le voilà devenu seigneur de La Fresnaye. En 1675, 10 arpents supplémentaires lui sont accordés par le gouverneur FRONTENAC suite à l'expédition que Louis GASNIER a mené avec lui en juin 1673 pour la construction du fort Frontenac sur les bords du lac Ontario. En 1683, il est nommé syndic (avec Nicolas GAMACHE) pour la construction de la première église de Cap-Saint-Ignace. Louis GASNIER dit Bellavance est inhumé à Notre-Dame de Québec le 24 juin 1698. Son fils aîné, Alexis, a hérité de la seigneurie.

GASNIER Louise (1642-1721)

Louise GASNIER est la fille de Louis GASNIER et Marie MICHEL. Elle a été baptisée le 21 janvier 1642 dans l'église Saint-Martin d'Igé. En 1644, à l'âge de 2 ans, elle embarque à La Rochelle sur le « *Saint-Clément* » ou sur « *La Vierge* » avec ses parents à destination de la Nouvelle-France.

Arrivée en Nouvelle-France, Louise et sa famille s'établisse à Sainte-Anne-du-Petit-Cap sur la côte de Beaupré. Enfant, elle voit la naissance de sept autres frères et sœurs, dont une est née pendant la traversée de l'Atlantique. Louise GASNIER n'a pas 13 ans quand elle se marie à Beaupré avec Claude BOUCHARD le 25 mai 1654. Un contrat de mariage avait été signé quelques mois plus tôt le 30 novembre 1653. Douze enfants sont nés de cette union : Marie (née en 1659), Jacques (né en 1662), Gilles (né en 1664), Marguerite (née en 1665), Louise et Anne (nées en 1670), Geneviève (née en 1672), François (né en 1674), Rosalie (née en 1676), Claude (né en 1678), Louis (né en 1680) et Antoine (né en 1682). Le couple a résidé près du Cap Tourmente, puis à Saint-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière (aujourd'hui Petite-Rivière-Saint-François). C'est là que décède Louise GASNIER. Elle est inhumée le 27 avril 1721 à Saint-Pierre-et-Saint-Paul dans la Baie-Saint-Paul. Elle avait 157 descendants le 31 décembre 1729.

GASNIER Nicolas (1651-1687)

Fils de Pierre GASNIER et Marguerite ROSEE, il est né à Courcival où il est baptisé le 29 janvier 1651. Ses parents habitent la paroisse de Saint-Cosme-de-Vair quand ils décident de partir pour la Nouvelle-France en 1653, Pierre n'a alors que 2 ans. Ils embarquent à Dieppe peut-être à bord du « *Patriarche Abraham* ».

Arrivé en Amérique, la famille de Nicolas a vécu à Saint-Anne-de-Beaupré jusqu'en 1663, puis à Montréal. Le 4 décembre 1672, Nicolas GASNIER reçoit une concession à La Prairie.. Au recensement de 1681, il possédait 1 fusil, 2 bêtes à cornes et 15 arpents de terre (5,1 hectares). Il décède à La Prairie et est inhumé à Montréal le 8 septembre 1672. Nicolas GASNIER n'a pas eu d'enfants, il semblerait qu'il ne se soit pas marié.

GASNIER Pierre (1610-1656)

Pierre GASNIER est le fils de Louis GASNIER et Marie LAUNAY, et le frère de l'émigrant Louis GASNIER. Il est né à Igé où il est baptisé le 2 janvier 1610. Ses parents ont vécu auparavant à Saint-Cosme-de-Vair où sont nés deux de ses frères aînés, Noël (né en 1605) et Jacques (né en 1697). Pierre GASNIER se marie à Jauzé en 1639 avec Marguerite ROSEE. Le couple a habité dans la paroisse Saint-Côme-de-Vair où ont été baptisés quatre enfants : Jacques et Jean (jumeaux nés en 1640), Louis (né en 1643) et Pierre (né en 1645). Un cinquième fils, Nicolas, est baptisé à Courcival en 1651. Au moment de son départ pour la Nouvelle-France le couple habitait Saint-Côme-de-Vair, où Pierre exerce la profession de boulanger. En 1653, Pierre GASNIER décide de rejoindre son frère Louis, parti en Amérique avec sa famille neuf ans auparavant. Il embarque avec sa femme et ses trois plus jeunes fils (les jumeaux étant décédés) à Dieppe sans doute à bord du « *Patriarche Abraham* ».

Pierre GASNIER et sa famille débarquent à Québec fin juillet-début août 1653. Peu de temps après leur arrivée, sa femme donne naissance à une fille (Marguerite) le 14 septembre. Elle est baptisée trois jours plus tard à Québec. Dans un premier temps, la famille habite chez Louis GASNIER, le frère de Pierre, à Saint-Anne-du-Petit-Cap sur la côte de Beaupré. En 1654, Pierre GASNIER reçoit une concession de 3 arpents (1 hectare) sur la côte de Beaupré. Il ne vivra que deux années sur cette terre, puisqu'il décède de « fièvres lentes » le 30 avril 1656. Il est inhumé le lendemain dans le premier cimetière de Québec situé sur la côte de la Montagne. Le 31 décembre 1729, Pierre GASNIER avait 258 descendants.

GASNIER Pierre dit Lafresnaye (1645-1726)

Pierre GASNIER est le fils de Pierre GASNIER et Marguerite ROSEE. Il est baptisé à Saint-Cosme-de-Vair le 24 février 1645. Il a 8 ans quand il embarque à Dieppe avec ses parents et ses frères pour le Québec.

En Nouvelle-France, Pierre GASNIER s'installe à La Prairie près de Montréal, où il reçoit une concession le 18 juin 1672. Il est l'un des tous premiers pionniers à s'établir dans cette région. Il a la réputation d'être un excellent canotier. Le 26 octobre 1670, il signe un contrat de mariage avec Catherine DAUBIGEON, qu'il épouse le 19 novembre 1670 à La Prairie. Le couple a eu quinze enfants : Charles (date de naissance inconnue), Joseph (date de naissance inconnue), Marie (née en 1671), Marguerite (née en 1673), Anne (née en 1675), Catherine (née en 1677), Pierre (né en 1678), François (né en 1680), Marguerite-Angélique (née en 1682), Jeanne (née en 1683), Marie-Gabrielle (née en 1685), Louis-Etienne (né en 1686), Nicolas (né en 1689), Agnès (née en 1692) et Joseph (né en 1695). Au recensement de 1681, il possède 1 fusil, 4 bêtes à cornes et 10 arpents de terre (3,4 hectares). En 1710, il est devenu le premier capitaine de la milice de La Prairie. A ce titre, il est donc chargé de la défense du territoire sur lequel il vit. Pierre GASNIER est décédé le 26 mars 1726. il est inhumé le lendemain dans le cimetière paroissial de La Nativité à La Prairie

GAULIN Jean (1633-1705)

Jean GAULIN est né vers 1633, mais nous ne connaissons pas sa paroisse d'origine. Il habite Saint-Cosme-de-Vair quand il signe un contrat d'engagement de 3 ans pour la Nouvelle-France le 5 juin 1660 devant maître Jean DEBRAY, notaire à Tourouvre. Il part quelques semaines plus tard.

Nous possédons très peu d'informations sur sa vie en Amérique du Nord. Il a signé un contrat d'engagement moyennant un salaire de 75 livres avec Jean CRETE, époux de Marguerite GAULIN. Nous savons que le 20 février 1685, il est le parrain au baptême de Marie-Madeleine GAULIN, fille de François GAULIN (le frère de Marguerite) et Marie ROCHERON (émigrante partie du Vairais). Ces renseignements nous laissent penser que Jean GAULIN était peut-être le frère de Marguerite et François GAULIN, et par conséquent qu'il était originaire comme eux de Saint-Martin-du-Vieux-Bellême. Il est décédé le 4 février 1705 à l'Hôtel-Dieu de Québec, où il est inhumé le même jour.

LEREAU Marie (1623-1687)

Marie LEREAU est née vers 1623 à Saint-Cosme-de-Vair. Elle est peut-être la fille de René LEREAU et Marguerite GUILLIN. Il est donc possible qu'elle soit la sœur d'un autre émigrant, Simon LEREAU. Vers 1640, elle se marie avec Gervais BISSON. En France, elle donne naissance à trois fils : Gervais né à Pouvrai en 1642, Antoine né dans la même paroisse en 1645 et Jean né à Saint-Côme-de-Vair en 1651. Elle part pour la Nouvelle-France en 1652, soit 2 ans ans après son mari.

Après avoir vécu à Québec, où sont baptisés trois autres enfants (Simone née en 1654, Marie née en 1657 et Jean-François né en 1660), le couple s'installe sur la côte Saint-Jean dans la seigneurie Saint-François près de Sillery. Marie LEREAU est décédée à Québec le 13 septembre 1687, où elle est enterrée le lendemain. Le 31 décembre 1729, elle avait 263 descendants.

LEREAU Simon (1624-1670)

Fils de René LEREAU et Simone GUILLIN, Simon LEREAU est baptisé le 10 octobre 1624 dans l'église Saint-Martin d'Igé. Il est probable qu'il soit le frère de Marie LEREAU, une autre émigrante du Vairais. En 1655, il habite Saint-Côme-de-Vair, quand il décide de partir pour la Nouvelle-France à l'âge de 31 ans.

Simon LEREAU est mentionné pour la première fois au Québec dans son contrat de mariage signé à Québec le 31 octobre 1655. Le 27 novembre de la même année, il épouse Suzanne JAROUSSEAU. Le couple a eu sept enfants : Marie (née en 1657), Pierre (né en 1660), Catherine (née en 1663), Catherine (née en 1664), Anne (née en 1665), Sixte (né en 1667) et Madeleine (née en 1669). Simon LEREAU et sa famille habite sur l'île d'Orléans près de Québec. Il a semble-t'il bien réussi puisqu'au recensement de 1667, il possède 12 bestiaux et 25 arpents de terre (4,1 hectares). Il emploie également un domestique et possède aussi une maison dans la basse ville de Québec. Simon LEREAU est décédé entre le 2 décembre 1670 et le 7 janvier 1671 à Québec. Le 31 décembre 1729, il avait 156 descendants.

LHOMME Michel (1627-1676)

Michel LHOMME a été baptisé le 17 novembre 1627 dans la paroisse Notre-Dame-de-Vair. Il est le fils de Michel LHOMME et Simone LEPRINCE. Il part pour la Nouvelle-France vers 1658 à l'âge de 31 ans.

Débarqué à Québec sans doute en 1658, il signe un contrat de mariage avec Marie VALADE, une émigrante originaire de La Rochelle, qu'il épouse le 19 août 1658. Le couple a huit enfants : Pierre (né en 1659), Michel (né en 1661), Marie (née en 1663), Romain (né en 1666), Adrien (né en 1669), Marie-Barbe (née en 1670), Marie-Madeleine (née en 1673) et François-Joseph (né en 1676). Michel LHOMME s'est établi dans la seigneurie de Beaupré, où il a reçu une concession qu'il revend en 1663. Par la suite, il vit à Château-Richer, dans la seigneurie de Sillery, puis dans la seigneurie de Maur. Au recensement de 1667, le couple habite sur l'île d'Orléans. Michel LHOMME meurt en 1676. Le 31 décembre 1729, il avait 47 descendants.

MALINE Jeanne (1625-1689)

Jeanne MALINE est baptisée le 25 juillet 1625 à Saint-Pierre-des-Ormes. Elle est la fille de Jehan MALINE et de Julienne LE GOGNE. Elle se marie avec Michel ROULLOIS le 12 juillet 1640 à Saint-Pierre-des-Ormes. Le couple habite la paroisse Notre-Dame-de-Vair. Trois enfants y naissent : Michel (né en 1642), Jacqueline (née en 1643) et Madeleine (née en 1647). Elle part pour la Nouvelle-France vers 1652 avec son mari et ses 2 filles, son fils étant mort très jeune.

Le couple a résidé à L'Ange-Gardien sur la côte de Beaupré. Un quatrième enfant naît au Québec, Michel né en 1655. Jeanne MALINE décède le 4 janvier 1689, et est inhumée le lendemain à La Visitation de Notre-Dame à Château-Richer. Le 31 décembre 1729, elle avait 230 descendants.

MAUFAY Pierre (1625-1677)

Pierre MAUFAY est baptisé le 28 janvier 1625 dans l'église Saint-Martin d'Igé. Il est le fils de Toussaint MAUFAY et Jacquine BESNARD. Ses parents viennent ensuite habiter Saint-Côme-de-Vair. C'est là où réside Pierre MAUFAY, quand il décide de partir pour la Nouvelle-France en 1652. Il a alors 27 ans.

Sa présence au Québec est attestée pour la première fois le 23 mars 1653, alors qu'il est témoin à un mariage. Le 26 avril 1654, il signe un contrat de mariage à Québec, et se marie avec Marie DUVAL, une émigrante normande, le 31 mai de la même année. Le couple a douze enfants : Pierre (né en 1655), Jeanne (née en 1656), André (né en 1658), Marie (née en 1660), Suzanne-Marie (née en 1661), Simone (née en 1663), Catherine (née en 1666), Jacques (né en 1668), Joseph (né en 1670), Catherine (née en 1673), Marie-Agnès (née en 1674) et Marie (née en 1677). Pierre MAUFAY exerce la profession de charpentier, mais il est aussi désigné comme domestique dans le recensement de 1666, et a exploité une terre dans la région de Sillery. Au recensement de 1667, il possède 6 bestiaux et 18 arpents de terre (6,1 hectares). Pierre MAUFAY est décédé le 11 octobre 1677 à Cap-Saint-Michel, et est inhumé le lendemain à Notre-Dame de Québec. Le 31 décembre 1729, il avait 207 descendants.

MICHEL Marie (1622-1687)

Marie MICHEL est née vers 1622 à Saint-Martin-du-Vieux-Bellême. Elle est la fille de Pierre MICHEL et Louise GORY. Le 11 juin 1638, elle a signé un contrat de mariage avec Louis GASNIER, et s'est mariée quelques semaines plus tard. Deux enfants sont nés en France de cette union : Louis (né en 1639) et Louise (née en 1642). Le couple habite Saint-Côme-de-Vair, où Louis exploite notamment le moulin de Guémançais. En 1644, elle part pour la Nouvelle-France avec son mari et sa fille Louise. La famille aurait embarqué dans le port de La Rochelle à bord du navire « *Le Saint-Clément* » ou « *La Vierge* ». Pendant la traversée, Marie accouche d'une fille, Louise, qui est baptisée à Québec le 20 septembre 1644.

Marie MICHEL et sa famille vivent dans la région de Québec. En 1650, son mari reçoit une concession sur la côte de Beaupré à Saint-Anne-du-Petit-Cap. C'est en ce lieu qu'ils s'installent définitivement en 1653. Marie MICHEL donne naissance à six autres enfants : Pierre (né en 1647), Olivier (né en 1649), Louis (né en 1651), Anne (née en 1653), Ignace (né en 1656) et Joachim (né en 1660). Son mari meurt en 1661, tué par les Iroquois. Elle se remarie avec Paul De RAINVILLE le 1er septembre 1666 à Beauport, mais n'aura pas d'enfant de ce second mariage. Le couple réside dans la seigneurie de Bellechasse. Marie MICHEL est inhumée le 12 novembre 1687 à Saint-Anne-de-Beaupré. Le 31 décembre 1729, elle avait 541 descendants.

POULIOT Charles (1628-1699)

Né le 2 avril 1628 dans la paroisse de Saint-Côme-de-Vair, il est le fils de Jean POULIOT et de Jeanne JOSSE. Comme son père, il exerce la profession de charpentier. En 1653, il embarque à Dieppe sans doute à bord du « *Patriarche Abraham* » à destination du Québec, en compagnie de Pierre GASNIER et sa famille. Il a alors 25 ans.

Charles POULIOT arrive au Québec fin juillet-début août 1653. Il passe un contrat de mariage avec Marie FAYET le 23 janvier 1662, mais il est annulé. Charles POULIOT signe alors un second contrat de mariage avec Françoise MEUNIER (âgée de 13 ans) le 5 juin 1667, et se marie le jour même à Sainte-Anne-de-Beaupré. Ils ont eu onze enfants : Charles (né en 1668), Adrienne (née en 1670), Marc-Antoine (né en 1671), Antoine (né en 1672), Jean (né en 1674), Françoise (née en 1676), Jeanne (née en 1678), André (né en 1680), Marguerite (née en 1682), un garçon ou une fille (prénom inconnu né en 1684) et Pierre (né en 1686). Le couple vivait dans la paroisse Saint-Laurent de l'île d'Orléans. Comme en France, Charles POULIOT est charpentier, puis maitre charpentier. Il construit le premier moulin à farine de l'Ile d'Orléans. En 1668, Monseigneur François De LAVAL (évêque de Québec) fait appel à ses services pour réparer la charpente d'un autre moulin à farine banal de l'île d'Orléans. Il travaille même à la réparation de la cathédrale de Québec. En 1696, c'est également lui qui construit le moulin à eau du Petit-Pré à Château-Richer. Charles POULIOT exploitait également une terre. Au recensement de 1681, il possède 6 arpents de terre (2 hectares) et 5 bêtes à cornes. Il est inhumé le 6 août 1699 au cimetière de Saint-Laurent de l'île d'Orléans. Le 31 décembre 1729, il avait 98 descendants. En 1967, à la maison ancestrale de Charles POULIOT et de son épouse, au 1506 du chemin Royal est installée l'inscription suivante : « *Hommage à Charles Pouliot. Valeureux ancêtre de tous les Pouliot d'Amérique. Baptisé le 2 avril 1628 à Saint- Cosme-de-Vair, France. Marié à Saint-Anne-de-Beaupré au début de juin 1667 avec Françoise Meunier. Censitaire de cette ferme jusqu'à sa mort en 1699. Tricentenaire de ce mariage célébré les 24 et 25 juin 1967.* »

ROCHERON Gervais (1634-1705)

Gervais ROCHERON est né le 1er novembre 1634 à Saint-Côme-de-Vair. Il est le fils de Julien ROCHERON et Martine LEMOINE, et le frère de Simon et Marie ROCHERON, autres émigrants partis pour la Nouvelle-France. Il avait un autre frère, Eloy, né en 1637, mais qui n'est pas parti. Ses parents ont semble-t'il habité à La Croix Chevalier dans la paroisse de Champaissant. Il part pour la Nouvelle-France avec son frère et sa sœur en 1657. Ils ont embarqué à La Rochelle à bord du « *Saint Sébastien* ».

Arrivé en Nouvelle-France, Gervais ROCHERON exerce la profession de maçon. Le 9 juin 1671, il signe un contrat de mariage avec Marie-Madeleine GUYON, qu'il épouse le 26 octobre suivant à Saint-Famille sur l'île d'Orléans. Le couple a quinze enfants : Catherine (née en 1674), Madeleine (née en 1676), Anne (née en 1678), Marie (née en 1679), Anne (née en 1681), Cécile (née en 1683), Thérèse (née en 1685), Gervais (né en 1688), Elizabeth (née en 1690), Geneviève (née en 1691), Jacques (né en 1692), Nicolas (né en 1694), François (né en 1695), Julien (né en 1696) et Simon (né en 1698). Il habite à Saint-Famille sur l'île d'Orléans où Gervais exploite aussi une terre. Au recensement de 1681, Gervais ROCHERON possède 1 fusil, 10 bêtes à cornes et 20 arpents de terre (6,8 hectares). Il décède le 14 décembre 1705 à Saint-Famille où il est inhumé. Le 31 décembre 1729, il avait 99 descendants.

ROCHERON Marie (1639-1687)

Marie ROCHERON est baptisée le 21 avril 1639 à Saint-Côme-de-Vair. Elle est la fille de Julien ROCHERON et Martine LEMOINE, et la soeur de Gervais et Simon ROCHERON, autres émigrants partis pour la Nouvelle-France. Elle avait un autre frère, Eloy, né en 1637, mais qui n'est pas parti. Ses parents ont semble-t'il habité à La Croix Chevalier dans la paroisse de Champaissant. Elle part pour la Nouvelle-France avec ses frères en 1657. Ils ont embarqué à La Rochelle à bord du « *Saint Sébastien* ». Marie a alors 18 ans.

Arrivée en Amérique du Nord, Marie ROCHERON se marie avec François GAULIN (émigrant originaire de Saint-Martin-du-Vieux-Bellême) le 25 septembre 1657 dans la paroisse Notre-Dame de Québec. Le couple s'installe sur l'île d'Orléans près de Québec et a onze enfants : Louis (né en 1658), Marie-Cécile (née en 1659), Simon (né en 1661), Pierre (née en 1663), Marie-Madeleine (née en 1665), François (né en 1666), Robert (né en 1668), Marie-Thérèse (née en 1670), Thérèse (née en 1672), Antoine (né en 1674) et Joseph (né en 1676). Marie ROCHERON est inhumée le 20 décembre 1687 à Sainte-Famille sur l'île d'Orléans. Le 31 décembre 1729, elle avait 71 descendants.

ROCHERON Simon (1633-1709)

Simon ROCHERON est baptisé le 6 février 1633 à Saint-Côme-de-Vair. Il est le fils de Julien ROCHERON et Martine LEMOINE, et le frère de Gervais et Marie ROCHERON, autres émigrants partis pour la Nouvelle-France. Il avait un autre frère, Eloy, né en 1637, mais qui n'est pas parti. Ses parents ont semble-t'il habité à La Croix Chevalier dans la paroisse de Champaissant. Il part pour la Nouvelle-France avec son frère et sa sœur en 1657. Ils ont embarqué à La Rochelle à bord du « *Saint Sébastien* ».

Simon a signé un contrat d'engagement de 3 ans le 2 mai 1657 pour la somme de 80 livres par an. A la fin de son contrat, il achète une concession sur la côte de Lauzon. Le 12 septembre 1663, il épouse Mathurine BISSON, autre émigrante partie de Saint-Côme-de-Vair, à Notre-Dame-de-la-Visitation à Château-Richer. Le couple a sept enfants : Marguerite (née en 1665), Etienne (né en 1668), Mathurine (née en 1671), Charles (né en 1673), Geneviève (née en 1677), Jean (né en 1678) et Charles (né en 1680). Au recensement de 1681, Simon ROCHERON possède 1 fusil, 10 bêtes à cornes et 20 arpents de terre (6,8 hectares). Il décède le 19 octobre 1709 à l'Hôtel-Dieu de Québec. Le 31 décembre 1729, il avait 52 descendants.

ROSEE Marguerite (1615-1685)

Marguerite ROSEE a été baptisée le 11 novembre 1615 dans la paroisse Saint-Barthélémy de Jauzé. Elle est la fille de Jean ROSEE et Catherine LEBARBIER. Elle se marie à Jauzé en 1639 avec Pierre GASNIER. Le couple a habité dans la paroisse Saint-Cosme-de-Vair où ont été baptisés quatre enfants : Jacques et Jean (jumeaux nés en 1640), Louis (né en 1643) et Pierre (né en 1645). Un cinquième fils, Nicolas, est baptisé à Courcival en 1651. Au moment de son départ pour la Nouvelle-France, le couple habitait Saint-Côme-de-Vair. En 1653, Marguerite ROSEE embarque avec son mari et ses trois plus jeunes fils (les jumeaux étant décédés) à Dieppe sans doute à bord du « *Patriarche Abraham* ».

Peu de temps après son arrivée au Québec fin juillet-début août 1653, Marguerite donne naissance à une fille (Marguerite) le 14 septembre. Elle est baptisée trois jours plus tard à Québec. La famille s'installe sur la côte de Beaupré. Son mari décède le 30 avril 1656. Marguerite ROSEE laisse alors ses terres à son fils aîné, Louis GASNIER dit Bellavance, et part vivre à Montréal avec ses autres enfants. Le 17 juin 1657, elle se remarie à Montréal avec Guillaume ETIENNE, un émigrant normand. Le couple n'a pas eu d'enfant. Marguerite ROSEE est décédée en 1685 et a été inhumée dans la première église de Montréal. Le 31 décembre 1729, elle avait 258 descendants.

ROUILLARD Antoine dit Larivière (1614-1666)

Antoine Rouillard est né vers 1614 à Saint-Côme-de-Vair. Il est le fils de Noël ROUILLARD et de Barbe MARCHAND. Il est mentionné avec Florent et Gervais BISSON comme scieur de long dans un contrat daté du 26 mai 1646 avec Jean TESSIER, marchand demeurant à Igé, pour l'abattage d'arbres dans le bois de Lonné. Il est charpentier lorsqu'il quitte la France pour le Québec en 1649 à l'âge de 35 ans.

Maitre AUDOUARD, notaire à Québec lui fait signer son premier contrat le 6 février 1650 comme maitre charpentier. Antoine ROUILLARD se marie le 20 avril 1653 à la chapelle Saint-Jean à Québec avec Marie GIRARD, une émigrante normande âgée de 13 ans, après avoir signé un contrat de mariage le 23 mars 1653. Ils ont eu six enfants : Jean (né en 1654), Charles (né en 1656), Marie (née en 1659), Noël (né en 1662), Pierre (né en 1664), Marie-Elisabeth (née en 1666). Le couple habite la côte Saint-Jean et Saint-François de Québec jusqu'au 29 avril 1666, jour de la mort d'Antoine, avant la naissance de son sixième enfant. Il est inhumé au cimetière de la côte de la Montagne. Selon le recensement de 1667, il possédait 5 bestiaux et 10 arpents de terre (3,4 hectares) sur la côte Saint-Michel dans la seigneurie de Sillery. Le 31 décembre 1729, Antoine ROUILLARD avait 63 descendants.

ROULLOIS Jacqueline (1643-1718)

Jacqueline ROULLOIS est baptisée le 6 octobre 1643 à Notre-Dame-de-Vair. Elle est la fille de Michel ROULLOIS et Jeanne MALINE. Elle part avec ses parents en 1652 pour la Nouvelle-France, elle a alors 9 ans.

Arrivée au Québec, sa famille s'installe sur la côte de Beaupré à L'Ange-Gardien. Jacqueline ROULLOIS signe un contrat de mariage le 3 avril 1657, et se marie à Québec le 17 avril 1657 avec Denis DEROME dit Descarreaux. Ils ont eu sept enfants : Marie (née en 1669), Elisabeth (née en 1672), Denis (né en 1675), Jean (né en 1678), Michel (né en 1680), Jeanne (née en 1683), Angélique-Félicité (née en 1685). Le couple a résidé dans la basse ville de Québec. Jacqueline ROULLOIS est décédée le 18 mai 1718 à Québec et est inhumée le lendemain à Notre-Dame. En 1729, elle avait 48 descendants.

ROULLOIS Madeleine (1647-après 1705)

Madeleine ROULLOIS est baptisée vers 1647 à Notre-Dame-de-Vair. Elle est la fille de Michel ROULLOIS et Jeanne MALINE. Elle part avec ses parents en 1652 pour la Nouvelle-France, elle a alors 5 ans.

Arrivée au Québec, sa famille s'installe sur la côte de Beaupré à L'Ange-Gardien. Madeleine ROULLOIS se marie le 3 août 1660 à Québec avec Nicolas QUENTIN dit Lafontaine, un émigrant originaire de la région d'Honfleur. Le couple habite sur la côte de Beaupré et a six enfants : Anne (née en 1665), Denis (né en 1668), Madeleine (née en 1673), Louis (né en 1676), Marie (née en 1678) et Charles (né en 1681). Nicolas QUENTIN meurt en 1683, Madeleine ROULLOIS se remarie alors avec Louis BOUCHER (un émigrant originaire de La Rochelle) le 20 août 1684 à L'Ange-Gardien. Elle est décédée après le 19 novembre 1705.

ROULLOIS Michel (1617-1690)

Michel ROULLOIS est né vers 1617 à Saint-Pierre-des-Ormes. Il est le fils de Marin ROULLOIS et Perrine BOULAY. Le 12 juillet 1640, il a épousé Jeanne MALINE à Saint-Pierre-des-Ormes. Le couple habite la paroisse Notre-Dame-de-Vair. Trois enfants y naissent : Michel (né en 1642), Jacqueline (née en 1643) et Madeleine (née en 1647). En 1652, Michel ROULLOIS part pour le Québec avec sa femme et ses deux filles, son fils étant mort très jeune.

Sa présence au Québec est attestée pour la première fois dans une vente le 7 août 1652. Le couple a résidé à L'Ange-Gardien sur la côte de Beaupré. Un quatrième enfant naît au Québec, Michel né en 1655. Michel ROULLOIS a exploité une concession, qu'il a su faire fructifier. En effet, au recensement de 1667 il possède 6 bestiaux et 30 arpents de terre (10,2 hectares). En 1681, il est propriétaire d'1 fusil, 14 bêtes à cornes et 80 arpents de terre (27,3 hectares). Michel ROULLOIS est décédé le 12 octobre 1690 et a été inhumé le lendemain à L'Ange-Gardien. Le 31 décembre 1729, il avait 230 descendants.

ROYER Jean (1634-1675)

Jean ROYER est baptisé à Notre-Dame-de-Vair le 29 mars 1634. Il est le fils de Jean ROYER et de Marie PAIS. Il part pour la Nouvelle-France en 1659 à l'âge de 24 ans.

Jean ROYER débarque à Québec le 9 août 1659. Le 3 janvier 1661, il obtient une concession de Charles De LAUZON dans la seigneurie de Liret à Sainte-Famille sur l'île d'Orléans. Il est le père d'une enfant illégitime, Marie-Madeleine ROYER, baptisée le 20 février 1662 à Québec. La mère de l'enfant est Madeleine DUBOIS. Jean ROYER signe un contrat de mariage le 9 octobre 1663 avec Marie TARGER, une fille du roi originaire de La Rochelle. Il l'épouse à Château-Richer le 22 novembre 1663. Ils ont sept enfants : Jean (né en 1664), Marie-Anne (née en 1665), Madeleine (née en 1666), Pierre (né en 1667), Marie-Elisabeth (née en 1669), Jean (né en 1671) et Thérèse (née en 1675). Le couple habite à Sainte-Famille sur l'île d'Orléans. Au recensement de 1660, il avait 4 bestiaux et 9 arpents de terre (3 hectares). On ne connaît pas la date de son décès survenu après la naissance de sa fille Thérèse le 23 février 1675. On sait que sa veuve se remarie le 17 février 1676. Le 31 décembre 1729, Jean ROYER avait 86 descendants.

YVON Jeanne (1619-1671)

Jeanne YVON est née vers 1620 à Saint-Cosme-de-Vair. Elle est la fille de Mathurin YVON et Julienne BEAUFILS. Elle a eu un premier enfant le 26 mars 1636 avec Mathurin DESCHAMPS (décédé probablement en 1636). Le 29 août 1637, elle se remarie avec Florent BISSON dans la paroisse de Saint-Cosme-de-Vair. De leur mariage naissent en France deux enfants : Mathurine baptisée à Saint-Cosme-de-Vair le 9 Juillet 1638 et Michel baptisé dans la même paroisse le 11 Novembre 1640. Elle part en 1652 pour la Nouvelle-France avec son mari et ses deux enfants.

Arrivé au Québec, le couple habite à Cap Tourmente avant de se fixer à la Pointe de Lauzon sur la côte Sainte-Geneviève, où Florent BISSON obtient plusieurs concessions. Le couple a d'autres enfants, qui naissent à Québec : Louis (né en 1654), Charles (né en 1655) et Vincent (né en 1656). Il semblerait que quatre autres enfants soient morts en bas âge. Florent BISSON meurt avant le 5 mai 1658. Jeanne YVON se remarie en troisièmes noces le 26 mai 1658 à Québec avec Jean NOEL, un émigrant originaire de Saintonge . Le couple n'a pas eu d'enfant. Elle est décédée le 11 mai 1671 à Sillery. Le 31 décembre 1729, elle avait 73 descendants.

Deux localités québécoises fondées par des émigrants du Vairais

Louis GASNIER dit Bellavance fonde Cap Saint-Ignace en 1672

Le 3 novembre 1672, Louis GASNIER reçoit une concession d'une petite seigneurie par l'intendant TALON en récompense des services rendus au gouverneur De COURCELLE. Une même concession est attribuée à Nicolas GAMACHE, beau-frère de Julien FORTIN, autre émigrant du Vairais. Les deux voisins et amis défrichent et mettent en valeur leurs terres, et deviennent ainsi les fondateurs de Cap-Saint-Ignace.

Cette petite ville, qui compte aujourd'hui un peu plus de 3000 habitants, est située à une centaine de kilomètres à l'est de Québec sur la rive sud du Saint-Laurent. La ville vit d'une activité agricole importante, mais aussi de l'industrie (métallurgie, imprimerie) et de l'exploitation du bois. Elle est notamment réputée pour sa pomme. La municipalité est dirigée de nos jours par Jocelyne CARON, maire, qui est à la tête d'un conseil municipal composé de six autres membres.

Cap Saint-Ignace
Source : chaudieresappalaches.com

Les armoiries de Cap Saint-Ignace

(ci-dessus, à gauche)

La devise des armoiries « Mets le Cap sur la Vaillance » provient du nom de la Municipalité et de l'appellation populaire des gens de Cap-Saint-Ignace, « Les Vaillants ». On reconnaît sur l'image représentée, le Petit-Cap de la géographie locale et les éléments représentant la terre, la chasse, la foi et les traditions.

Source : site internet de Cap-Saint-Ignace

Claude BOUCHARD fonde Petite-Rivière-Saint-François en 1675

En 1675, Monseigneur de LAVAL (évêque de Québec et seigneur de Beaupré) concède à Claude BOUCHARD une concession à Saint-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière. Il est le premier colon à s'installer en ce lieu, berceau de la colonisation de Charlevoix. Claude BOUCHARD est donc considéré comme le fondateur de Petite-Rivière-Saint-François.

Cette localité, située à 75 kilomètres au nord-est de Québec sur la rive nord du Saint-Laurent, compte aujourd'hui 750 habitants. Située dans le massif de Charlevoix, c'est un lieu prisé des Québécois qui pratiquent les sports d'hiver, la randonnée pédestre ou en raquette et le kayak. La municipalité est aujourd'hui dirigée par Gérard MALTAIS, maire, et un conseil municipal de six membres parmi lesquels on trouve trois BOUCHARD.

Petite-Rivière-Saint-François
Photo : José BORENCE

Les armoiries de Petite-Rivière-Saint-François

(ci-contre, à droite)

La devise

« Inscrite dans le volant au bas des armoiries, la devise "VERS LE LARGE, VERS LES HAUTEURS" (Duc in altum, en latin) traduit la volonté de dépassement qui a longtemps inspiré les riverains appelés à conquérir la montagne pour assurer leur subsistance et celle de leurs descendants. Cette devise évoque aussi le souci d'excellence qui a animé et qui anime encore les habitants de Petite-Rivière. »

Le blasonnement

« Le blason présente, dans sa partie principale, le village de Petite-Rivière, adossé au pied des pentes du Massif et une goélette gagnant le large. Ces deux éléments symbolisent la volonté de conquête sur la montagne et sur la mer inscrite dans la devise. Apparaissent aussi la feuille d'érable, l'emblème du pays et un conifère, deux essences de bois, présentes en abondance et jadis nécessaires pour la vie quotidienne. Dans la partie du haut, on retrouve une croix latine et deux fleurs de lys qui rappellent nos origines françaises et chrétiennes.»

Texte : Marc-André BLUTEAU, historien
Source : site internet de Petite-Rivière-Saint-François

Des lieux de mémoire au Québec

Monument en l'honneur de Claude BOUCHARD érigé en 1975 à l'occasion des 300 ans de la fondation de Petite-Rivière-Saint-François près de la chapelle Maillard sur la terre qu'il a exploitée. *Source : perche-quebec.com*

Moulin à eau du Petit-Pré construit à Château-Richer par Charles POULIOT EN 1696.

Ci-contre : Plaque apposée sur la chapelle commémorative de Sainte-Anne-de-Beaupré en 1953 à la mémoire de Louis GASNIER et Marie MICHEL, sa femme, et de Pierre GASNIER et Marguerite ROSEE, sa femme.
Ci-dessous : Plaque apposée sur la chapelle commémorative de Sainte-Anne-de-Beaupré rappelant les propriétaires à Saint-Anne-du-Petit-Cap en 1663, dont Louis GASNIER. *Source : perche-quebec.com*

Monument érigé le 2 août 1980 à la mémoire de Marie ROCHERON et son mari François GAULIN sur le lieu où ils ont habité 3935, chemin Royal à Sainte-Famille sur l'île d'Orléans.

Source : perche-quebec.com

Monument en l'honneur de Julien FORTIN et son épouse Geneviève GAMACHE érigé le 4 juillet 2015 par l'association des Fortin d'Amérique sur la terre de leur ancêtre située au 765, chemin du Cap-Tourmente à St-Joachim. *Source : perche-quebec.com*

Des lieux de mémoire à Saint-Cosme-en-Vairais

L'ancienne auberge du Cheval Blanc où Robert GIFFARD tenait des réunions pour convaincre des habitants de partir en Nouvelle-France

La plaque commémorative à la mémoire de Claude BOUCHARD apposée sur la façade de l'ancienne auberge du Cheval Blanc en 1952

La plaque à la mémoire de Fernand FORTIN dans le cimetière de Saint-Cosme-en-Vairais, membre fondateur de l'association Perche-Canada et initiateur de la cérémonie du 4 mai 1952 en l'honneur des BOUCHARD

La Croix Chevallier où a vécu la famille ROCHERON

Le moulin de Guémançais où ont vécu Louis GASNIER et Marie MICHEL

La plaque commémorative des émigrants (à droite) et celle des GASNIER-BELLAVANCE (à gauche) apposées dans l'église de Saint-Cosme-en-Vairais.

Deux rues de Saint-Cosme-en-Vairais ont reçu le nom de pionniers partis pour la Nouvelle-France

Le square des pionniers
situé à l'angle de la rue des Sports et de la route de Contres

Le moulin de Courteillon
où ont vécu Louis GASNIER et Marie MICHEL

L'école primaire Claude BOUCHARD baptisée le 4 février 1996

Plaque commémorative sur la stèle des frères BISSON
érigée dans le jardin public de Contres en 2002

Historique des relations de Saint-Cosme-en-Vairais avec le Québec et le Canada

Saint-Cosme-en-Vairais entretient des relations régulières avec le Canada et principalement le Québec, mais aussi parfois avec les Etats-Unis. Ces contacts se font notamment par le biais des associations des familles souches. Tout a commencé en 1952 avec la cérémonie en l'honneur des BOUCHARD et de leur ancêtre Claude BOUCHARD, organisée à l'initiative de Fernand FORTIN, habitant de Saint-Cosme et membre fondateur de l'association Perche-Canada. La commune reçoit régulièrement la visite de descendants des pionniers, qui découvrent avec émotion les lieux où ont habité leurs ancêtres, les églises où ils ont été baptisés ou les actes de baptêmes dans les registres paroissiaux. Voici l'historique de ces relations :

4 mai 1952 : Inauguration de la plaque à la mémoire de Claude BOUCHARD sur la façade de l'ancienne auberge du Cheval Blanc en présence de nombreux représentants de la famille BOUCHARD.

1963 : Pose d'une plaque commémorative dans l'église de Saint-Cosme par l'association Perche-Canada.

1988 : Assemblée générale de l'association Perche-Canada à Saint-Cosme-en-Vairais en présence de Lucien BOUCHARD, ambassadeur du Canada.

2 et 3 juin 1995 : Accueil d'une délégation de l'association des GAGNE-BELLAVANCE et inauguration de la plaque à la mémoire de leurs ancêtres dans l'église de Saint-Cosme-en-Vairais.

4 février 1996 : Baptême de l'école primaire Claude BOUCHARD par Benoit BOUCHARD, ambassadeur du Canada.

17 et 18 juin 1996 : Accueil d'une vingtaine de membres de la famille FORTIN.

14 septembre 1997 : Jean-Yves TESSIER, maire de Saint-Cosme-en-Vairais, participe à une émission de Radio-Canada sur l'histoire des émigrants du Vairais.

23 et 24 mai 1998 : Première édition du festival Euroquébec en présence de la chanteuse Fabienne THIBEAULT et de Terence LONERGAN représentant de la délégation général du Québec en France.

21 août 1998 : signature du pacte d'amitié et de jumelage avec la ville de Saint-Nicolas près de Québec. Une cinquantaine de Cosméens ont fait le déplacement au Québec.

8 octobre 1998 : Création du comité de jumelage.

17 juillet 1999 : Accueil du comité de jumelage de Saint-Nicolas (Québec).

Août 2000 : Une cinquantaine de Cosméens se rendent au Québec dans le cadre du jumelage.

19 et 20 mai 2001 : Deuxième édition du festival Euroquébec en présence de la chanteuse Diane TELL et d'enfants de l'école de Petite-Rivière-Saint-François.

23 juin 2001 ; Visite de Raymond CHRETIEN, ambassadeur du Canada.

Février 2002 : 11 élèves de l'école primaire Claude BOUCHARD partent en séjour à Petite-Rivière-Saint-François.

18 mai 2002 : Accueil d'une délégation des BISSON d'Amérique et inauguration de la plaque à la mémoire des frères BISSON dans l'église de Contres. Quelques mois plus tard, cette plaque sera fixée sur une stèle et placée dans le jardin public de Contres.

15 septembre 2007 : Accueil d'une délégation de l'association des FORTIN d'Amérique.

Août 2008 : Accueil de jeunes du Yukon en présence d'un représentant du gouvernement du Yukon.

31 mai 2010 : Accueil d'une délégation de l'association des BLAY d'Amérique.

12 juin 2011 : Inauguration du square des pionniers en présence d'une délégation de la société généalogique canadienne.

17 juillet 2011 : Tournage d'un film sur Julien FORTIN par la télévision canadienne en présence de Diane TELL.

11 juin 2013 : Accueil d'une délégation québécoise à l'occasion du 350ème anniversaire du départ des filles du roi.

Fabienne THIBEAULT en concert lors du festival Euroquébec 1998

Les enfants de l'école primaire Claude BOUCHARD en séjour à Petite-Rivière-Saint-François en février 2002

Signature du pacte d'amitié et de jumelage à Saint-Nicolas le 21 août 1998

Visite de Raymond Chrétien (2ème à gauche), ambassadeur du Canada, le 23 juin 2001

LUNDI 5 MAI 1952

LE MANS

Emouvante cérémonie Franco-Canadienne à Saint-Cosme-de-Vair

Une plaque commémorant le départ en 1650 d'un enfant du pays vers les rives du St-Laurent a été inaugurée

ILS partirent 27, de Saint-Cosme-de-Vair, pour le Canada, en ces années troublées de la fin du dix-septième siècle, entraînés par l'exemple donné par Claude Bouchard, ce jeune tailleur qui, à 26 ans, fit figure de pionnier. Ils y sont aujourd'hui cent mille qui ont nom Bouchard, Fortin, Gasnier, etc., et qui perpétuent à Québec, Montréal et ailleurs les vieilles vertus percheronnes.

Cérémonie du 4 mai 1952 à la mémoire de Claude BOUCHARD *(Le Maine Libre du 5 mai 1952)*

Inauguration du square des Pionniers le 12 juin 2011

Baptême de l'école primaire Claude BOUCHARD le 4 février 1996 par Benoit BOUCHARD (à gauche), ambassadeur du Canada *(Photo : Le Maine Libre)*

Québec et le Saint-Laurent, gravure du XVIIIe siècle, Copyright BAnQ